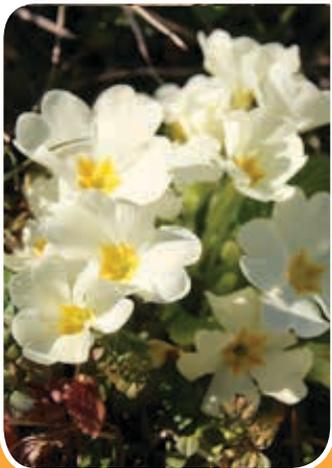


TUN

Le Trait d'Union Nivolésien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°141
1^{er} Trimestre
2022



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42 allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales	P. 10 à 11
Du côté du CME	P. 11
Mémoire de Quartier	P. 12 à 13
La vie locale	P. 14 à 16
La vie culturelle.....	P. 17 à 21
Cadre de vie et environnement	P. 22
La vie sportive	P. 23 à 26
Du côté des enfants	P. 27 à 28

Aide à l'UKRAINE

Le 24 février, la guerre est déclarée en Ukraine et sa population fuit la violence des bombes. La situation humanitaire est dramatique. Ce drame nous touche et nous sommes nombreux à nous demander que faire ? Comment aider ?

L'association des Maires de France indique que les besoins des ukrainiens «se portent désormais, prioritairement sur du matériel spécifique tels que des médicaments et dispositifs médicaux de secours ou des groupes électrogènes».

Ces matériels, qui ne peuvent faire l'objet de dons de particuliers, doivent être achetés

Nous incitons chacun à orienter sa solidarité le plus possible vers des dons financiers. Les dons peuvent être faits sur :

- le site de la Protection Civile : <https://don.protetion-civile.org/soutenir>
- le site de la Croix Rouge Française : <https://donner.croix-rouge.fr/urgence>
- le site du Secours Populaire Français : <https://www.secourspopulaire.fr/ukraine-la-solidarite-aux-frontieres>
- ou un autre site de votre choix
- Une urne est également mise à disposition en mairie, pour recevoir des dons financiers.

La question de l'accueil des réfugiés se pose.

Les personnes qui disposent d'une possibilité d'hébergement peuvent se faire connaître en Mairie qui les contactera avec la CAPI et la sous-préfecture.

Téléphone de la mairie : 04 74 92 19 35 / mail : mairie@nivolos-vermelle.fr

L'état a mis en place un site de recensement des hébergements solidaires : <https://parrainage.refugies.info/>. Les particuliers volontaires seront mis en relation avec des associations et des partenaires associatifs « de confiance » connus de l'état.

Merci aussi de vous signaler également en mairie.

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Le Mot du Maire

Chères Nivolaisiennes, chers Nivolaisiens

Après avoir démarré mon mandat de Maire en pleine pandémie du Coronavirus, aujourd'hui, nous sommes rattrapés par une actualité internationale tragique. Comment ne pas être solidaires avec le peuple ukrainien. A Nivolas-Vermelle, comme dans de nombreuses communes de l'Isère, nous lui apporterons toute l'aide possible.



Être maire, c'est l'être en toutes circonstances, sans répit et sans limite. Le ou la maire est un homme ou une femme orchestre, qui doit savoir conjuguer trois dimensions :

- Être visionnaire : comme ont su le faire dans leur ville ou leur village de nombreux maires, qui grâce à leurs actions, sont devenus des métropoles rayonnantes, ou des villages dynamiques.
- Être protecteur : un maire à l'écoute, au plus près de ses administrés, et ce quels que soient les situations, les problèmes rencontrés.
- Être manager : bien prendre soin de ses habitants, c'est commencer par prendre soin de ceux qui oeuvrent précisément au service de ces derniers. Comme je le mesure chaque jour, une administration municipale bien managée constitue la plus réactive et la plus efficace de toutes les administrations publiques.

Cette année, j'ai donc décidé de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de services rendus au public; parce que votre quotidien est ma priorité.

Notre commune vit chaque jour, grâce à l'activité de nos artisans, commerçants, agriculteurs, métiers de santé, Infirmières,

pharmacie, médecins, kinés... et qui sont des employeurs potentiels pour nos administrés.

C'est donc tout naturellement que j'ai souhaité avec le conseil municipal les rencontrer lors d'un moment d'échanges qui s'est révélé très riche et productif.

C'est grâce à eux, grâce au tissu associatif et grâce à vous que notre commune reste accueillante et attractive.

En ce qui concerne les travaux majeurs de 2022, le chantier d'extension de l'école maternelle vient tout juste de commencer, pour une livraison prévue fin Août. Ceux du dérasement du seuil de la scierie, afin de permettre la remontée piscicole, devraient débuter en avril.

Je suis très satisfait de voir notre commune rayonner au plan culturel avec notamment l'exposition de peinture, la bibliothèque municipale, les journées du patrimoine et «Les soirées de Nivolas». Avec le label "Terre de jeux 2024" j'entends avec les associations mettre en lumière le dynamisme sportif de notre commune.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons, avec l'ensemble du conseil municipal, à déployer notre plan de mandat et à rendre concrètes de nouvelles actions au bénéfice de notre village.

Christian Beton, le maire

J'ai été étonné par les élus :

- J'ai été étonné par les personnes de 97 ans lors de la distribution des colis aux aînés.
- J'étais contente d'apporter un peu de joie aux personnes âgées qui ont dit être contentes de nous voir.
- Je comprends mieux ce que font les élus adultes pour la commune.

Ce qu'on a déjà fait :

- Une carte de vœux pour les aînés.
- Beaucoup de plaisir à participer à la distribution des colis des aînés.
- De nouveaux jeux vont être installés près du city-stade.
- Un arbre va être planté dans la cour de l'école du village.
- A l'école de Boussieu, une micro forêt a été créée avec l'aide de la mairie de Bourgoin-Jallieu. Ce projet rejoint les idées de notre CME.

Ce qu'on souhaite faire :

- Mettre plus de poubelles dans la cour de l'école.
- Correspondre avec un autre CME
- Trouver une association pour mener des actions humanitaires.

Emmy - Ninon - Ilyes

L'Editorial

Liberté-Egalité- Fraternité sont les devises de la république. Un de ces termes est très sollicité aujourd'hui par l'actualité : LIBERTE.

Mais comme souvent, quand un terme est sur-représenté dans de nombreux discours, il risque d'être galvaudé. De quoi parle-t-on ? Le dictionnaire propose plusieurs définitions :

1. Situation de la personne qui n'est pas sous la dépendance de quelqu'un.
2. Pouvoir d'agir dans une société organisée selon sa propre détermination dans la limite des règles.

Peut-on comparer les revendications du «Convoi de la liberté» en février dernier qui demandait le retrait du Pass-Vaccinal et celui de quelques parents qui au nom de leur liberté ne respectent pas le code de la route pour se garer aux abords de l'école avec le combat des ukrainiens qui défendent l'indépendance de leur pays ? Pesons les mots !

Si l'on peut entendre les revendications des premiers, parler d'atteinte à leur liberté ne me paraît pas une revendication adaptée. De quoi parlent-ils ? De leur liberté individuelle. Mais peut-on faire société sans que la liberté individuelle de chacun soit limitée. La survie de la plupart des espèces animales et notamment de l'espèce humaine dépend de leur capacité à faire société.

Aujourd'hui, de nombreux observateurs, intellectuels ou journalistes constatent une progression de l'individualisme dans la population liée au développement de notre société de consommation. Pour certains analystes le modèle économique capitaliste atteint ses limites en ayant des effets néfastes sur le comportement citoyen. Les sollicitations intensives pour consommer plus et dans l'immédiateté génèrent des comportements où il devient difficile de gérer les frustrations. L'individu prend le pas sur le citoyen. Alors que toute règle au départ est là pour permettre au groupe, à la société, de fonctionner, l'individu la perçoit comme une entrave à sa liberté individuelle. La personne se centre sur elle-même alors qu'une vie sociale sereine nécessite justement que chacun développe de l'empathie pour l'autre, qu'il intègre qu'en effet son intérêt personnel passe par l'intérêt général.

Développer ces compétences passe par un apprentissage appelé Education. Être élu c'est être garant du bien vivre ensemble. Pour ces raisons l'équipe municipale choisit la pédagogie à travers une communication ciblée. Avec le Label «Terre de jeux 2024» qui nous invite à mettre en avant les valeurs de l'olympisme, nous avons retenu la valeur «RESPECT» pour 2022. Pour les enfants, elle sera travaillée avec le CME, dans les centres de loisirs. Les associations sont aussi encouragées à mettre la lumière sur celle-ci. Une exposition de photos à la bibliothèque au mois de juin illustrera le RESPECT dans le Sport.

Même si le modèle démocratique occidental est loin d'être parfait, reconnaissons qu'il est « le moins pire » des modèles de gouvernance et qu'il dérange les chefs d'états dictateurs ou autocrates.

J'espère que lorsque vous lirez ces lignes, l'allègement des mesures sanitaires permettra à chacun de retrouver la pleine jouissance de ses droits et que notre société cessera d'être divisée autour du pass vaccinal. J'espère également que les événements en Ukraine aident chacun à comprendre que la démocratie est un bien fragile et qu'il est indispensable d'adopter des comportements compatibles avec une vie en société.

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 6 décembre 2021

Avenant à la convention de gestion de prestation ponctuelle de services CAPI : La commune fait appel à la CAPI pour des prestations ponctuelles de services techniques (balayages, entretien voirie...). Il est proposé de prolonger d'un an la convention initiale, soit jusqu'au 31/12/2022. (Unanimité)

Convention de prestations de services pour la viabilité hivernale : La commune intervient pour le déneigement des routes communautaires de la ZAE du Vernay pour le compte de la CAPI. En contrepartie, la CAPI verse la somme de 3538,56 € à la commune. La présente convention établit la cadre de cette prestation pour la saison hivernale 2021/2022. (Unanimité)

Servitude d'accès au chemin rural des Bottes : Monsieur Malleton est propriétaire de la parcelle AH 131, dont l'accès est sur la RD 1085. Pour des raisons de commodités d'accès il souhaite obtenir un accès sur le chemin rural des Bottes. Proposition d'accorder à la parcelle AH 131 une servitude d'accès sur le chemin des Bottes. En contrepartie, M. Malleton s'engage à rendre praticable en tout temps ledit chemin, jusqu'à la RD 1085, en créant un fossé drainant à l'ouest et en réalisant un bi-couche. Un cahier des charges a été réalisé. (unanimité)

Convention de mise à disposition d'un personnel par le Centre de Gestion : mise à disposition d'un agent administratif du 14/11 au 31/12/2021 - 7 heures par semaine en accueil mairie. (unanimité)

Marché d'extension de l'école maternelle, choix des entreprises : Après analyse des offres par le cabinet Archicube, sur la base de 40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique de l'offre, les entreprises suivantes sont retenues à l'unanimité.

Lot 01 : FOURNIER TP	18 095,00 HT
Lot 02 : FUZIER LAMBERT	35 570,12 HT
Lot 03 : HUGONNARD	71 683,41 HT
Lot 04 : SARL DM	112 469,92 HT
Lot 05 : BORELLO	36 433,99 HT
Lot 06 : BONNAZ	21 285,30 HT
Lot 07 : BELMONTAISE	36 109,72 HT
Lot 08 : SIAUX	6 000,00 HT
Lot 09 : STORIA	4 360,68 HT
Lot 10 : UCEA	23 671,68 HT
Lot 11 : GT Agencement	41 251,34 HT

Soit un total de 406 931,16 € HT, à 1 % de l'estimation de l'architecte. Le projet est subventionné à 60% par le département et 20% par le DETR (état).

Avenant CIGAC : Nouveau taux de cotisations. Au vu du nombre de jours d'arrêt remboursés par notre assurance couvrant les risques statutaires, liés à des arrêts de longue durée, une augmentation du taux de cotisations intervien-

dra à compter du 01/01/2022. Le taux s'appliquant sur l'assiette de rémunérations des agents CNRACL est actuellement de 7.96 % avec 10 jours de carence. Il passera à 8.84 % avec 20 jours de carence. (unanimité). Il est demandé qu'un bilan annuel des congés maladie du personnel soit présenté en Conseil municipal.

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour dérasement du seuil et reconstruction du pont du Bas-Vermelle : Le dérasement du seuil du pont du Bas-Vermelle entraîne la reconstruction du pont. Les travaux liés au seuil sont subventionnés à 70%. La reconstruction du pont sera subventionnée à un taux inférieur. Montant du chantier : Dérasement du seuil : 98 285,00€ HT, Etudes complémentaires (géotechnique, hydraulique, dossier loi sur l'eau, faisabilité) : 28 350,00€ HT. Maîtrise d'œuvre seuil devis AGOAH : 12 000,00€ HT. Travaux reconstruction du pont : 230 000,00€ HT, maîtrise d'œuvre du pont : 26 000,00€ HT. Total 394 635,00€ HT. Unanimité)

Demande de subvention au titre de la DETR, sur la ligne reconstruction d'ouvrages d'art pour la reconstruction du pont du Bas-Vermelle : Reconstruction du pont du Bas-Vermelle travaux : 230 000,00€ HT. Etudes complémentaires ((géotechnique, hydraulique, dossier loi sur l'eau, faisabilité) : 28 350,00€ HT. Maîtrise d'œuvre devis AGOAH : 26 000,00€ HT. Montant total : 284 350,00€ HT. (unanimité)

Demande de subvention au Département de l'Isère pour reconstruction du Pont du Bas-Vermelle : Montant identique à la demande de DETR : 284 350,00€ HT. Cette demande a pour but de rétablir la continuité de la RD 59 de Saint-Victor de Cessieu à la RD 522. (unanimité)

Demande de subvention au titre de la DETR, pour rénovation d'un équipement sportif, réfection du sol sportif du Gymnase Municipal : Le sol sportif du gymnase est usé. Il n'a plus aucune élasticité, entraînant des accidents ligamentaires chez les pratiquants sportifs. Demande de subvention pour la réfection du sol sportif du gymnase sur la base d'un devis de la Société GSR, pour un revêtement de 8,1mm de marque Tarkett et la fourniture de dalles de protection pour les manifestations exceptionnelles. Pour un montant total de 67 395,37€ HT. (unanimité)

Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la réfection du sol sportif du Gymnase Municipal : sur la même base que pour la DETR, soit 67 395,37€HT. (unanimité)

Demande de subvention au département de l'Isère pour la réfection du sol sportif du Gymnase Municipal : sur la même base que pour la DETR, soit 67 395,37€ HT. (unanimité)

Décision Modificative au budget de fonctionnement : 2000 € pris sur le chapitre 022 (dépenses imprévues) pour abonder le chapitre 014 (atténuation de produits) pour versement à la CAPI d'une quote part de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, des nouvelles entreprises installées sur la commune. (unanimité)

Information choix prestataire éclairage gymnase : afin de préparer les travaux de remplacement de l'éclairage du gymnase aux vacances de février 2022, il a été fait plusieurs devis pour faire le choix d'un prestataire. Le prestataire répondant le mieux aux attentes de la commune est l'entreprise SOBECA (20 203 € HT). Une subvention de 9 891 € (DSIL) a été accordée en soutien de ce chantier.

Barriérage du stade des mûriers : après échanges en commission et en bureau Municipal, il est proposé de réaliser deux clôtures (une interne pour limiter les accès au terrain et l'autre externe au niveau de la RD1085). En complément, un projet d'occupation temporaire de cet espace sera travaillé (ex : projet culturel/ artistique) Décision par 20 voix pour et 1 contre.

Mutuelle communale : création d'une commission de projet pour initier la démarche. Elle sera sous la responsabilité de Chantal Jacobs. Elle sera composée de : Graziella Bertola-Boudinaud, Michel Rival, Jean-Pierre Mailles et Janine Gallin-Martel. La commission reste ouverte à d'autres élus.

Renouvellement du CME : Nathalie Paccini rend compte des élections du 26 novembre pour renouvellement partiel du CME au niveau des CE2. 2 enfants de CE2 de l'école de Bous-sieu et 2 enfants de CE2 de l'école du village viennent compléter le CME. Ils seront installés lors du CME du 9 décembre 2021.

Déclarations préalables :

- Jérôme Mounier-Poulat : parcelle AB 815, en zone Uc au PLU, pour construction d'une piscine et d'un local technique enterré 876, chemin du Tillaret.
- Manuel Teixeira : parcelle AE 247, en zone Ub au PLU, pour réalisation d'une clôture composée d'un muret de 0,60m surmonté d'un grillage de 0,80m, 159, rue Jean Moulin.

Autorisation de travaux :

- Groupe Singer : parcelles B 163, 176, 257, 270, 282, 284, 286, en zone UiC au PLU, Rouge RC et RM au PPR, pour mise en conformité PMR d'un bâtiment existant.

Conseil Municipal séance du 17 janvier 2022

Avis du Conseil Municipal sur l'implantation d'une unité de recyclage de granulats :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du dossier déposé par l'entreprise GF Granulats dans le cadre de l'enquête publique d'enregistrement de l'activité d'exploitation de granulats, dans la continuité de l'autorisation qui avait été délivrée aux carrières MUET.

Le Conseil Municipal est conscient que l'activité de recyclage des matériaux de démolition devient indispensable dans la chaîne d'utilisation des matériaux de construction, selon les préconisations de l'ADEME.

Les parcelles concernées sont classées en zone Ui au PLU, permettant toute activité économique sur le secteur. Toutefois le site choisi n'est pas adapté à ce type d'activité,

- *d'une part* parce que cet espace de 43 000m², bien desservi par la RD 1085, proche de l'entrée de l'autoroute A43 a plutôt une vocation d'accueil d'entreprises artisanales plus créatrices d'emplois
- *d'autre part*, parce que le site est entouré de deux quartiers d'habitations, les quartiers de Boussieu de Ruffieu et des Chaumes, avec la présence d'un lotissement implanté en pied de coteau pour lequel la protection phonique sera compliquée.

A la question de Monsieur le Maire de savoir quels sont les élus qui acceptent le développement du recyclage de granulats sur ce site 20 votent contre et un s'abstient.

Enquête publique travaux de l'EPAGE de la Bourbre : Il est proposé au Conseil Municipal de donner son avis sur l'objet de l'enquête publique concernant la réalisation de travaux dans le cadre du PAPI (Programme d'actions de Prévention des inondations) réalisés par l'EPAGE. La commune est concernée par trois aménagements. L'aménagement de la capacité hydraulique du pont de la RD 1085 et l'installation de deux pièges à corps flottants : l'un sur l'Agny, dans le quartier de Curtets au

droit de la propriété Deraisse, l'autre sur le ruisseau du Vernay, au droit des propriétés Debiez. Compte-tenu du fait que ces travaux vont apporter des améliorations du cours d'eau de l'AGNY et du ruisseau du Vernay, en termes de risques d'inondations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Participation CMS (Centre Médico-Scolaire) : La commune participe chaque année aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu. Il est proposé au Conseil Municipal de signer l'avenant N°9 de la convention, fixant la contribution de la commune à 98 € (0.50 €/élève) pour l'année scolaire 2020/2021. (Unanimité)

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du Compte Administratif de l'année précédente : En attendant le vote du budget de l'année 2022, le Conseil Municipal autorise l'engagement de dépenses en investissement jusqu'à concurrence de 25% du budget de l'année précédente. Proposition d'autoriser 24 885,60€ à l'opération 104 «voiries diverses» ; 49 546,31€ à l'opération 108 «bâtiments» ; 24 007,86€ à l'opération 109 «matériels divers» ; 7 184,75€ à l'opération 136 «gymnase rénové». (Unanimité)

Révision de la tarification du portage de repas : la commune de Bourgoin-Jallieu revisite sa tarification de la prestation de portage de repas à domicile. Une augmentation de 0.15€ va être appliquée. Il est proposé de suivre cette augmentation dans les tarifs proposés aux Nivolaïsiens bénéficiant de cette prestation.

Tarif unitaire du repas :

- 9,65€ pour les personnes non imposables et dont le revenu fiscal est inférieur à 15 886€
- 12,15€ pour celles dont le revenu fiscal est supérieur à 15 886 € ou qui sont bénéficiaires d'une aide au repas (Unanimité)

Mme Yvrard signale que le chemin de la Gouille est complètement arraché par le

ruisseau. La commission vérifiera et prendra contact avec Meyrié car le chemin est mitoyen.

Déclarations préalables :

- Berger SARL : Parcelle AC 453, en zone Ui au PLU, pour mise en place de panneaux solaires en toiture, Allée Jean-Jacques Rousseau.
- Delphine Guillot-Gibault : parcelle AE 674, en zone Ua au PLU, pour création d'une fenêtre dans bâtiment existant, 64, Allée Pierre Badin
- Laurent Poulenard : parcelle AC 50, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture 189, Impasse des Chaumes
- Gaëtan Gippet : parcelle AE 791, en zone Ub au PLU, pour division de parcelle pour un terrain situé 3123, RD 1085

Permis de construire :

- Rafet Yilmaz : parcelle AE 608, en zone Ub au PLU, blanc, bleu Bc1 Bg1 et rouge RC au PPR, pour construction de deux maisons, Allée de l'Agny.
- Bruno Signol : parcelles B287 et 289, en zone A au PLU, pour démolition d'une grange existante et construction de quatre box à la place. Le PLU ne permet que la transformation dans l'enveloppe existante.
- Wilfried Benedetti : parcelle AB 1018, en zone Ub au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Impasse des Thuyas.
- VML Auvergne SARL : parcelle B 260, en zone Uic au PLU, Blanc et rouge RC, Ri' au PPR, pour extension de la surface de vente du magasin, rue du Lac.

Autorisation de travaux :

- VML Auvergne SARL : parcelle B 260, en zone Uic au PLU, Blanc et rouge RC, Ri' au PPR, pour extension de la surface de vente du magasin, rue du Lac

Elections présidentielles

1^{er} tour : Dimanche 10 avril

2nd tour : Dimanche 24 avril

Elections législatives

1^{er} tour : Dimanche 12 juin

2nd tour : Dimanche 19 juin

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Conseil Municipal séance du du 7 février 2022

Suite des désignations dans les commissions CAPI, en remplacement de Gilles Gen-taz :

Commission Stratégie Territoriale : M-P Mermet (Suppléante), Air, climat, énergie : S. Andriot (Suppléante), Renouvellement urbain habitat : Janine Gallin-Martel (Suppléante) – Vote unanime

Suivi triennal des seuils dérasés (suivi hydromorphologique) :

Le suivi hydromorphologique de la rivière est imposé par la loi sur l'eau pendant trois ans après les travaux. Un devis a été demandé au Bureau d'Etudes EGIS, pour assurer ce suivi, pour un montant de 5000€ concernant le dérasement du seuil de la scierie et du seuil du pont du Bas-Vermelle. Proposition de déposer une demande de subvention à l'Agence de l'Eau en l'intégrant à la demande décidée lors du Conseil Municipal du 6 décembre, de demande de subvention pour le dérasement du seuil du pont du Bas-Vermelle. Le montant total sera modifié de la façon suivante : Coût total de dérasement du seuil 138 575,00€ HT, en intégrant le suivi hydromorphologique triennal, le coût de reconstruction du pont restant inchangé à 277 085,00€ HT (Unanimité)

Plan/contrat de relance : Dans le cadre du plan de relance la CAPI a déposé un dossier

concernant l'accélération de la production de logements sociaux sur l'ensemble des communes classées en B1 du territoire. Bien que la commune n'ait pas de projet sur l'année en cours, proposition de s'associer au contrat de relance proposé par la CAPI. (18 votes pour, 1 abstention)

Convention tripartite avec les Eparres pour le chemin des Bottes :

Lors du Conseil Municipal du 6 décembre, la commune a accepté le principe d'accorder une servitude de passage sur le Chemin des Bottes et en contrepartie le propriétaire s'engageait à aménager le chemin jusqu'à la RD 1085. Proposition d'accepter la convention tripartite entre le propriétaire M. Malleton et les deux communes de Nivolas-Vermelle et des Eparres, concernant l'aménagement du chemin des Bottes. Cette convention fera l'objet d'un acte notarié. (18 votes pour, 1 abstention)

Avenant marché public «tourne à gauche» :

Suite aux négociations que la commune a menées avec les riverains concernés, une modification du projet a finalement donné satisfaction à tous. Une modification du projet a été proposée par l'entreprise Carrey au Maître d'œuvre BETIP. Cela entraîne une modification du projet et du montant, passant de 103

484,40€ HT à 104 533,50€ HT. Proposition d'accepter l'avenant portant sur le projet et le montant des travaux. (Unanimité)

Proposition centre de loisirs de Pâques :

La commission propose la mise en place d'un centre de loisirs la première semaine des vacances d'Avril. L'effectif serait le même que celui du centre de loisirs de la Toussaint (24 enfants). (Acceptation de la proposition de la commission à l'unanimité)

ULIS de Bourgoin-Jallieu :

Le code de l'Education précise l'obligation des communes à prendre en charge des frais de scolarité des élèves en ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Un élève de Nivolas-Vermelle est scolarisé sur la commune de Bourgoin-Jallieu, et cette dernière sollicite la participation financière de Nivolas-Vermelle. Il est proposé de signer la convention de contribution financière, dont le coût annuel de scolarité à Bourgoin-Jallieu est fixé 1067,67 €. (Unanimité)

Rencontre de la Municipalité avec les entreprises de la commune :

Proposition d'une rencontre le vendredi 18 avril à 18h30 dans la Salle d'ONLY ENCHERES. Les conseillers se répartissent les invitations.

Mots Croisés n°141 - solution p.26

Horizontalement

- 1/ Pommes de terre à sauter
service imparable
- 2/ Article arabe
Métal blanc brillant
- 3/ N'acceptai pas - Suri
- 4/ Dense du ventre
Centre de recherche
- 5/ Dans - Embrassa
- 6/ Va ça et là en reculant - Note
- 7/ Gardiens de vol
- 8/ Forte carte - Fait des éclats
Dupée
- 9/ Lances anciennes
- 10/ Regardera de haut - Plus

Verticalement

- 1/ Virerait
- 2/ Malades mentales
- 3/ Pige - Morceau de porc
En admettant que
- 4/ Pétriras brutalement
- 5/ Appel - Choisir
- 6/ Récipient pour liquides
Habitue de bas en haut
- 7/ Nickel - Belle fille
Entreprise abrégée
- 8/ Anciens vases à eau avec bec et
anse
- 9/ Ministres ruraux - Arrivée d'eau
- 10/ Gouvernance d'Arabie - Existe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1							■			
2			■							
3					■					
4										
5			■		■	■				
6						■			■	
7										■
8			■				■			
9		■								
10								■		

Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes

- Samedi 26 mars à 20h30 : Carte blanche aux jeunes de Nivolas avec Play It Radio
- Samedi 9 avril à 20h30 : Soirée Flamenco
- Samedi 21 mai à 20h30 : Théâtre «Les Brumes de Manchester» avec les Tréteaux de Saint chef

Récapitulatif des manifestations

- **Samedi 26 mars à 20h30** : Carte blanche aux jeunes de Nivolos avec Play It Radio dans le cadre des soirées de Nivolos à la salle des fêtes.
- **Samedi 26 mars après-midi** : séance cinéma pour les enfants, proposée par le sou des écoles.
- **Samedi 9 avril à 20h30** : Soirée Flamenco dans le cadre des soirées de Nivolos à la salle des fêtes.
- **Dimanche 10 avril** : 1er tour des élections présidentielles.
- **Dimanche 10 avril** : randonnée des saveurs avec le sou des écoles et l'EGNV.
- **Vendredi 15 avril à 20h** : A la bibliothèque, conférence «Bonsaïs : technique, art ou philosophie ?» animée par Jean-Marc Pouillon.
- **Samedi 16 avril** : Chasse aux œufs avec le sou des écoles au stade municipal.
- **Samedi 16 avril à 20h30** : Soirée théâtre avec le JCNV à la salle des fêtes.
- **Dimanche 24 avril** : 2nd tour des élections présidentielles.
- **Samedi 7 mai** : Ouverture du 50ème anniversaire de l'Association pour la protection de l'Eglise de Vermelle. A 18h Vernissage de l'exposition.
- **Du 7 au 22 mai** : Exposition de peintures et de sculptures. Ouverture les weekends de 15h à 19h.
- **Dimanche 8 mai** : Marche dans la nature avec l'ALEP Plein Air, départ au foyer.
- **Samedi 14 mai** : Portes ouvertes du fauteuil club à la Salle Georges Savary.
- **Samedi 14 mai** : Tournoi des jeunes du BCN au gymnase.
- **Samedi 14 mai à 18h00** : Balade chantée dans le cœur du village avec les Phonies Polies, «Les chants olympiques».
- **Dimanche 15 mai** : Repas des aînés à la salle des fêtes.
- **Samedi 21 mai à 20h30** : Théâtre dans le cadre des Soirées de Nivolos à la Salle des fêtes, «Les Brumes de Manchester» avec les Tréteaux de Saint chef.
- **Vendredi 27 mai à 18h00** : Soirée fêtes des mères à la salle des fêtes.
- **Samedi 4 juin et dimanche 5 juin** : rendez-vous Aux jardins avec exposition de sculptures à l'Eglise de Vermelle.
- **Samedi 11 juin à partir de 10h00** : Salon, rencontres et dédicaces avec des auteurs locaux à la bibliothèque
- **Du 11 au 26 juin** : Exposition de sculptures de Jean-Paul Jullian Deshayes à l'Eglise de Vermelle. **Samedi 18 juin** : Vernissage de l'exposition avec l'accompagnement musical de Brigitte Gonin-Chanut à l'Eglise de Vermelle.
- **Dimanche 12 juin** : 1er tour des élections législatives.
- **Dimanche 19 juin** : 2nd tour des élections législatives.
- **Vendredi 24 juin** : Fête de l'école au stade du village et au gymnase.
- **Samedi 25 juin et Dimanche 26 juin** : 4ème festival «Jeunes en scène» dans la cour de l'école.
- **Samedi 25 juin matin** : Gala du Judo au Dojo.
- **Samedi 25 juin après-midi** : Gala de l'EGNV au gymnase.
- **Dimanche 26 juin** : barbecue olympiades du judo au stade du village.
- **Vendredi 1er juillet à 20h00** : récital de piano avec Brigitte Gonin-Chanut, Œuvres de Schubert et Chopin.
- **Samedi 3 juillet** : fête d'été organisée par le BCNV.

Croquants grenoblois

Les ingrédients :

250g de farine

140g de sucre

225g de cerneaux de noix coupés en 4

30g de poudre d'amande ou de noisette

50g d'huile de noix ou de sésame

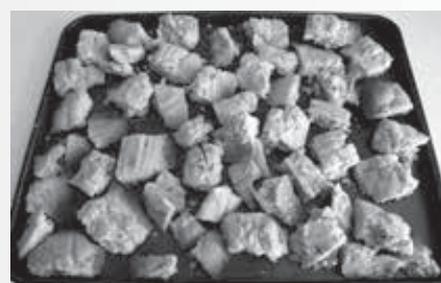
2 œufs

1 pincée de sel, une cuillerée à soupe d'anis

5g de levure chimique

2 sachets de sucre vanillé

1 zeste d'orange



- Râpez le zeste ou coupez-le en petits morceaux
- Dans un saladier, mélangez les œufs, le sucre, le sucre vanillé et le zeste
- Fouettez vigoureusement le mélange jusqu'à ce qu'il soit blanchi et mousseux
- Incorporez l'huile petit à petit en battant et en joignant l'anis (facultatif)
- Jetez dans la crème obtenue, les cerneaux de noix et la poudre d'amande.
- Mélangez doucement le tout.
- Ajoutez la farine, la levure et pétrissez le tout à la main. La pâte est très collante, enduisez-vous les mains d'huile pour en faire deux ou trois pâtons dont on fait des boudins de 3cm de diamètre.
- Beurrez une plaque à pâtisserie.
- Disposez les boudins sur la plaque.
- Les aplatir légèrement et les dorer au jaune d'œuf avec un pinceau.
- Préchauffez le four à 180° (thermostat 6), 10mn environ.
- Enfourez vos boudins pendant 25 minutes.
- Découpez-les en tranches de 1cm d'épaisseur pendant qu'ils sont encore tièdes (Attention, ils durcissent très vite).
- Séparez les tranches. Si elles vous semblent insuffisamment dorées, remettez-les au four 10mn à 180°.

Séance cinéma pour les enfants
proposée par le sou des écoles

Samedi 26 mars après-midi

Randonnée des saveurs
avec le Sou des écoles et l'EGNV

Dimanche 10 avril départ au stade des Muriers

«Emmerdeurs» (ou pas), Aux urnes, citoyens

Ca y est, il ne l'a pas envoyé dire, il a osé notre président. Une partie de la population française commence à « l'emmerder ». Figurez-vous qu'on s'en doutait un peu.

A force de faire des manifs, des grèves, ou autres mouvements à répétition pour exprimer leur mauvaise humeur, à force de n'en faire qu'à leurs têtes comme les «antivax» ou les «antipass», ils devaient bien s'attendre ces français récalcitrants, qu'un jour ou l'autre, ça allait leur tomber sur le coin de la figure. Et bien voilà, c'est fait, il en a marre, il a craqué, il a pétié un fusible notre président ! Soit dit en passant, il doit y avoir de nombreuses et meilleures fonctions à briguer que celui de président de la République pour être moins «emmerdé» dans l'exercice de son travail. On se demande pourquoi ils sont si nombreux à lorgner sur la fonction en ce moment, compte tenu du nombre de problèmes à régler ! Peut-être qu'on ne les a pas assez informés en amont les pauvres candidats à la présidence, que les français étaient les rois «des emmerdeurs» ! Il faut dire qu'à notre époque, personne ne communique plus, il y a un manque criant d'information, «la com» est en net recul, nous en sommes tous bien conscients ! Pourtant, et pour redevenir sérieux, à l'occasion du dérapage présidentiel, l'information a bien marché. On a vu et entendu sur tous nos écrans et autres médias, des réactions aussi diverses que variées. Offusqués, certains compatriotes «debout» quand ils l'ont appris, ont été carrément «assis» par le choc de cette formule présidentielle vulgaire. D'autres assis et en plein repas se sont étouffés avec leur bol de soupe. D'autres ont bien rigolé. Enfin, le reste a claironné qu'il était temps qu'on appelle «un chat, un chat» dans cette France «bordélique» (l'exemple venant d'en haut, ils ont osé le mot). Néanmoins, le genre d'utilisation d'un tel vocabulaire n'est pas nouveau. En

1973, les grands acteurs qu'étaient Jacques Brel et Lino Ventura avaient bien accepté de tourner dans un film d'Edouard Molinaro portant le titre peu glorieux de «l'Emmerdeur» avec un «E» majuscule s'il vous plaît. A l'époque, personne ne s'en était offusqué. C'était un temps où les français et les présidents étaient bien mieux éduqués et moins susceptibles qu'aujourd'hui. C'était la fin de la douce euphorie «des trente glorieuses», et le début d'une nouvelle ère de liberté, la preuve ! Peut-être aussi que l'éducation très approximative d'aujourd'hui exacerbe les susceptibilités. Allez savoir !

Autre hypothèse, à bien y regarder, nous sommes peut-être à l'aube d'une révolution du langage chez nos hommes politiques. Et s'ils avaient décidé d'abandonner le langage diplomatique. Et s'ils avaient décidé d'abandonner aussi leur sacro-sainte langue de bois. Rendez-vous compte ! Par exemple, notre pauvre «premier ministre», qui annonce tant de mauvaises nouvelles, au point qu'on aurait pu l'appeler «dernier sinistre», et qui doit encore se demander ce qu'il est venu faire dans cette galère «covidée» nous dirait : «vous les petits connards et autres loubards qui nous gonflez à longueur de journée dans vos tiécars chelous avec vos business de «merde», faites gaffe, on va tous vous foutre au trou pour perrette». Ce serait peut-être plus explicite que :



langage populaire de la première formulation. On n'ose à peine imaginer une profession de foi écrite dans ce style par un candidat à la veille d'une élection. Pourtant, tout le monde comprendrait ce qu'il veut faire et ce qu'il veut dire. Ce serait bien plus simple, et bien plus clair pour tout le monde au moment de tirer les leçons de son bilan de fin de mandat.

A propos de mandat, nous sommes à quelques jours des élections présidentielles, et de plus en plus, les français ont tendance à faire rimer «élection» avec «abstention». Jugez plutôt : aux élections régionales et départementales en 2021, 34 % de votants au premier tour, 35 % au deuxième ; aux élections municipales de 2020, 45 % et 42 % ; aux élections législatives de 2017, 49 % et 43 % ; enfin aux élections présidentielles de 2017, 78% et 75 %. Même si ces derniers chiffres pour les présidentielles restent plus convenables car ces élections semblent plus prisées par les électeurs, on voit quand même que l'érosion est continue au fil du temps jusqu'à devenir carrément inquiétante. Même pas un électeur sur 2 qui daigne se déplacer. Un phénomène de «ras le bol» semble s'instiller doucement mais sûrement dans les têtes fatiguées du corps électoral. Il ne faut surtout pas s'en réjouir, ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'avenir de notre démocratie. Les causes sont probablement multiples, et en particulier le «jemenfoutisme» généralisé que l'on a laissé progresser à grands pas dans la société d'aujourd'hui. Peut-être d'ailleurs à cause de cette langue de bois démagogique qui n'appelle jamais les choses par leur vrai nom, et qui discrédite ses auteurs. Elle a l'art de transformer les échecs en succès quand il s'agit de ses propres comportements, et de faire l'inverse quand il s'agit des comportements de ses adversaires politiques. Même chose pour ses propres promesses et ses propres bilans



toujours mirobolants, et ceux des autres toujours nuls et à visées machiavéliques. Cette dérive abstentionniste, quelles qu'en soient les raisons, est cependant difficilement acceptable dans un pays démocratique. Trop facile de se cacher derrière son petit doigt avec pour excuse : «tous les mêmes, tous des incapables, tous dans le même panier de crabes»! Même si ce n'est pas complètement faux, prenons nos responsabilités que diable, ou alors, rasons les murs et faisons profil bas en toutes circonstances. Soyons conscients que cette liberté que beaucoup portent au pinacle, et que l'on cajole tous, est grignotée un peu plus chaque jour à travers l'abstention. On peut comprendre que certains citoyens ne trouvent pas chaussure à leur pied dans le panel de candidats présents. Il y en a même probablement beaucoup qui sont dégoûtés par la démagogie excessive, les coups tordus en coulisse, les sommes colossales gaspillées pour les campagnes électorales, le dérèglement idéologique et politique généralisé. Tout cela peut être entendu, mais il faut rappeler que les votes blancs existent, qu'ils permettent d'exprimer «un ras le bol» et de ne pas être pour autant abstentionniste. On pourrait bien sûr regretter et disserter longtemps sur le fait qu'ils ne sont pas considérés comme des suffrages exprimés, mais ça c'est une autre histoire !

Pour ceux qui ne savent jamais pour qui voter, et finalement s'abstiennent, il y a quand même une bonne nouvelle dans cet océan de morosité. Figurez-vous que 2 jeunes prodiges sortant du moule universitaire, avec pour objectif de créer rapidement une «start-up» à l'américaine, se sont penchés sur le problème des électeurs indécis. Dans leurs cerveaux fourmillants d'idées, et fraîchement formatés, ils ont inventé un algorithme, duquel a découlé un logiciel permettant d'aider les spécialistes de la perplexité électorale. Il suffit de répondre à un

questionnaire simple par l'intermédiaire du clavier de votre ordinateur. Au final, cette machine aussi mystérieuse que prodigieuse «touille» vos entrées à l'aide du logiciel, et là miracle ! Elle indique sur son écran le nom et la photo du candidat qui est le plus près de vos aspirations et de votre manière de penser. C'est pas génial ça ? Plus besoin de se casser la tête à choisir le meilleur. Plus besoin de se culpabiliser pour ceux qui auraient eu l'idée fugace d'envisager de «retourner leur veste». Si l'ordinateur l'a dit, ça vous décomplexe, il a forcément raison et c'est à n'en pas douter le bon candidat pour vous !

Cela vous laisse sceptique ? Il y a de quoi. Une machine qui décide de votre acte à la place de ce qu'on appelait jadis une fois dans l'isolement «son âme et conscience», ça peut faire peur. Pourtant, sans qu'on s'en aperçoive, l'algorithme et son compère informatique sont maintenant à la base de nombre de nos décisions, de nos «manières de faire et de penser» que l'on croit pourtant dur comme fer issues de nos seules réflexions. Cet outil mathématique qui n'est autre, que la simple description d'une suite d'étapes permettant d'obtenir un résultat (plus ou moins orienté) à partir des éléments fournis en entrée, révolutionne tout. Il suffit ensuite de le transformer en un «langage machine» adapté à la technologie utilisée. Pour l'informatique, il devient un logiciel, et le tour est joué. On peut le regretter, ou se prosterner devant un tel génie, lui l'algorithme il s'en fiche, il se moque de vos réactions, il trace son propre chemin et conditionne



nos vies en de nombreux domaines en écrasant tout sur son passage. Mais attention, il n'est pas pour autant forcément maléfique. Comme beaucoup d'inventions humaines, il peut révolutionner notre société dans ce qu'il y a de meilleur et de plus formidable pour nous, comme dans ce qu'il

y a de plus vil. Tout dépend de l'objectif initial de son inventeur. En conclusion, libre à chacun d'entre nous de voter «en son âme et conscience». Ou, si ses convictions politiques ne sont pas viscéralement ancrées, d'utiliser n'importe quel moyen ou artifice pour se forger une opinion. L'essentiel est que chacun aille voter pour un candidat ou pour «monsieur nul», mais que chacun s'exprime.

Des algorithmes, la nature acoquinée au destin en fabrique en cachette depuis la nuit des temps. Elle les distribue comme ça sans prévenir au hasard de la vie. Certains nous amènent du bonheur, d'autres du malheur, c'est selon ! Alors, il n'est pas certain qu'à l'image de «l'arroseur arrosé», les «emmerdeurs» d'aujourd'hui, ne deviennent pas demain «les emmerdeurs emmerdés». Raison supplémentaire pour aller voter.

Souhaitons qu'avec le printemps, cette saleté de covid nous fiche enfin définitivement la paix. Souhaitons qu'après tous les drames et les malheurs qu'elle a engendrés, elle disparaisse de nos vies. Souhaitons de retrouver rapidement une vie normale. Vous savez, cette vie où l'inconnu(e) que vous croisez dans la rue vous sourit et vous dit «bonjour». Cette vie où vous serrez chaleureusement la main de vos ami(e)s en lieu et place de cet inexpressif choc de coudes ou de poings fermés. Cette vie où l'on peut si on le désire, embrasser sans retenue, avec câlins et papouilles pour exprimer son amitié, sa tendresse ou son amour à la personne que l'on rencontre. Une vie sans masques, la vie quoi ! Il semble que de ce côté, le ciel s'éclaircit, alors espérons !

Même si c'est un peu tard dans la saison, renouvelons nos vœux de bonne santé à toutes et à tous. Cette santé qui devient si préoccupante au moindre petit signe d'alerte. Et n'oubliez pas : aux urnes, citoyens !!!

Guy HYVER



Soirée fêtes des mères - Vendredi 27 mai à 18h00 à la salle des fêtes

Etat civil

de décembre 2021 à mars 2022

Naissances

- Sasha, Enzo LAURANS le 3 décembre 2021
- Castille, Solène, Jeanne, Marie QUESTIER le 5 décembre 2021
- Pablo, Daniel Edmond DESMEURS
- Matilde GONCALVES BARBOSA le 22 décembre 2021
- Ainhoa, Jeanne, Claude BURNOL

Décès

- René Louis GENTIL le 3 février 2022
- Ali BENAFOU le 5 février 2022
- Roger Louis VIGNEUX le 3 février 2022
- Michel DUPONT le 5 février 2022

Départ au secrétariat de la mairie

Florence Ginet était arrivée, il y a 6 ans à la mairie de Nivolas-Vermelle, pour compléter le service d'une secrétaire qui travaillait à temps partiel.

Alors qu'elle débutait dans la fonction territoriale, elle a pu auprès de ses collègues et de l'équipe municipale parfaire sa formation. Aujourd'hui, l'opportunité d'accéder à un emploi à temps plein dans une mairie voisine s'est présentée et Florence l'a saisie. Pour son dernier jour en mairie de Nivolas-Vermelle, ses collègues accompagnés d'élus lui ont dit au revoir et lui ont souhaité bonne chance après les remerciements pour ses bons services présentés par le maire Christian Beton.



Pour le téléthon, le sourire, malgré la tempête et la pluie...

Décidément, ce Téléthon 2021 ne restera pas dans les annales comme une très grande année, au niveau des résultats financiers. On aurait dit que tout s'était ligué contre la réussite de la manifestation.

Dès le milieu de la semaine, devant la montée fulgurante des cas de covid, sagement, les organisateurs avaient décidé de ne pas organiser le repas à l'intérieur, mais de transformer la « croziflette » en repas à emporter. Evidemment, moins de convivialité, mais plus de sécurité. Puis, dès la veille, au vu de la météo, il était décidé de supprimer la rando vélo devant le risque de pluie et de verglas. Seule était maintenue la rando contée, même, si, sur le coup des 9 heures, le samedi, la pluie battante accompagnée d'un vent tempétueux incitait plus à rester au coin du feu, qu'à se lancer sur les sentiers balisés. Malgré cela, ils furent une bonne quinzaine d'irréductibles à braver la pluie, et les sourires affichés à l'arrivée montraient qu'ils avaient fait le bon



choix. Bonne réussite toutefois pour les diots de l'ami André, dont la réputation culinaire galope au-delà des collines, pour le parcours de golf, dont la tombola connaît toujours un vif succès et une première du Sou des Écoles, qui en remettant les sapins commandés proposait des lumignons de Noël au bénéfice du Téléthon.

La remise des fonds a eu lieu au foyer municipal où les bénévoles du Téléthon 2021 sous la houlette de Séverine Andriot ont reçu les

animateurs de l'AFM. Un chèque de 1877,50€ a été remis à Jean-Paul Schont qui en retour a décerné un diplôme pour la commune. Il a présenté les avancées de la recherche médicale qui permet d'espérer la guérison.

On peut dire que Séverine Andriot, Conseillère Municipale, qui assurait pour la première fois la coordination de la manifestation, a affronté toutes ces épreuves avec un large sourire, qui permettait de penser que l'objectif du Téléthon restait au cœur de chacun.



Exposition de peintures et de sculptures

Du 7 au 22 mai : ouverture les weekends de 15h à 19h à l'église de Vermelle

Le plan communal de sauvegarde présenté aux élus

Ce samedi 5 février en présence de Christian Beton, le maire, le plan communal de sauvegarde a été présenté aux élus responsables de ce plan.

Après les remerciements de Monsieur le Maire pour la présence des membres de cette commission ce dernier a donné la parole à Marie-Pierre Mermet, conseillère municipale, responsable du P.C.S. Depuis que la nouvelle équipe municipale est en place Marie-Pierre est chargée de réviser le P.C.S. (plan communal de sauvegarde) en collaboration avec le Directeur Général des Services. Ce plan définit l'organisation, l'information, la protection et le soutien de la population face à un risque naturel, technologique ou météorologique. Les risques avaient bien été identifiés lors de l'élaboration de ce P.C.S. en 2010. La réunion de



ce samedi avait pour objectif que pour chaque membre de la commission de s'approprier son rôle dans la mise en œuvre opérationnelle de ce P.C.S., au travers des fiches actions établies par Marie-Pierre Mermet. Il est à noter que ce plan communal de sauvegarde est sous

l'entière responsabilité du maire de la commune et il est le seul à pouvoir l'activer en cas de catastrophe en liaison avec le préfet qui peut selon l'importance mettre en place un plan O.R.S.E.C.

Bernard Chamaraud

Du côté du CME

Les projets du Conseil Municipal des Enfants

C'est au cours du conseil municipal des enfants que nous avons pu recueillir les projets et impressions de 5 membres de celui-ci.



Yasemin Aytekin

Parmi ses projets, la création d'une aire de jeux au stade municipal pour les plus grands. Très motivée par les questions écologiques, elle est pour le

tri des déchets, planter encore plus de fleurs et créer aussi plus d'espaces de verdure sur Nivolas-Vermelle, pour une meilleure qualité de vie. Yasemin est très contente de faire partie du conseil qui lui permet de découvrir la vie de la commune.



Emy Colin-Morel

Elue depuis 2 ans, elle a le projet de voir plus de jeux pour petits et plus grands sur le stade municipal. Elle espère voir un village sans voiture. Elle est très intéressée par le tri des déchets, la création d'espaces

verts avec des arbres et de la verdure. Elle est heureuse de participer à ce conseil municipal qui est l'apprentissage de la vie du village et de sa gestion de tous les jours



Tahys Chevignac

Nouvelle élue, elle a pour projets la création de nouveaux espaces de jeux pour les plus grands au stade municipal. Elle souhaite développer le tri des déchets

pour le respect de la nature. Elle espère aussi une ville sans voiture avec une meilleure sécurité. Elle découvre avec beaucoup d'intérêt le fonctionnement de la mairie et des élus.



Arthur Moulin

Elu depuis 2 ans, il a, pour projets, le tri des déchets. Il aimerait voir plus de vélos, de trottinettes et moins de voitures avec plus de pistes cyclables pour plus de sécurité. Il souhaite de nouveaux jeux au stade avec plus de verdure, de fleurs et d'arbres. Arthur est très content de participer à la vie du conseil municipal où il découvre

le fonctionnement des élections et le travail des élus. Il confie aussi que cela lui permet de parler plus facilement en public.



Emmy Clavières

Elue depuis deux ans, elle souhaite moins de voitures. Elle aimerait des trottoirs plus larges pour plus de sécurité, créer de nouveaux jeux pour les plus grands, implanter des tables de ping-pong sur le terrain attenant au stade des mûriers. Bien sur elle est consciente de l'importance du tri et de toutes les actions permettant de garder

un village propre. Emmy est ravie de faire partie du conseil municipal qui lui permet d'apprendre la vie d'une commune et d'être citoyenne.

Après ces 5 rencontres il faut remercier les jeunes qui ont bien voulu se prêter au jeu des questions pour leur politesse et leur gentillesse.

Bernard Chamaraud

Nivolas, le 30 septembre 1879

Lorsqu'on s'intéresse au passé d'un lieu, il existe des plans, des cartes, des cadastres qui permettent d'imaginer ce à quoi pouvait ressembler ce lieu autrefois. Pour les grandes villes, on peut trouver des gravures qui fournissent une image plus ou moins précise de ce que l'on pouvait voir dans le passé.

En ce qui concerne les communes rurales comme la nôtre, les images les plus vieilles se limitent généralement aux cartes postales dont les plus anciennes remontent au début du 20^{ème} siècle. Mais au hasard des recherches, il arrive parfois de faire de belles découvertes, comme ce dessin daté du 30 septembre 1879 qui représente une vue très détaillée de notre village. Il s'agit plus précisément d'une vue du hameau de Nivolas qui en 1879 appartient encore pour trois ans à la commune de Sérézin. Cette représentation semble être l'œuvre de l'artiste Lyonnais Marc Laurent Bruyas qui vécut de 1821 à 1896. En étudiant la perspective, on peut situer le point de vue du dessinateur sur le mur sud de l'ancienne propriété

Audrat, devenue propriété des Petites Sœurs des Maternités Catholiques. Un vestige de ce mur en pisé recouvert de tuiles, qui apparaît au premier plan du dessin, est visible au fond du stade en herbe derrière le local du club de pétanque. Ce dessin original donne un aperçu de ce qu'était le centre de notre commune en septembre 1879.

En partant de la gauche, on remarque que l'on ne voit pas la mairie-école. Le bâtiment existe pourtant déjà puisque la réception des travaux a eu lieu deux mois auparavant, soit le 30 juillet 1879. En fait, le bâtiment initial était moins imposant et moins long que celui que nous connaissons aujourd'hui et il se concentrait sur la partie sud du bâtiment actuel. Ainsi

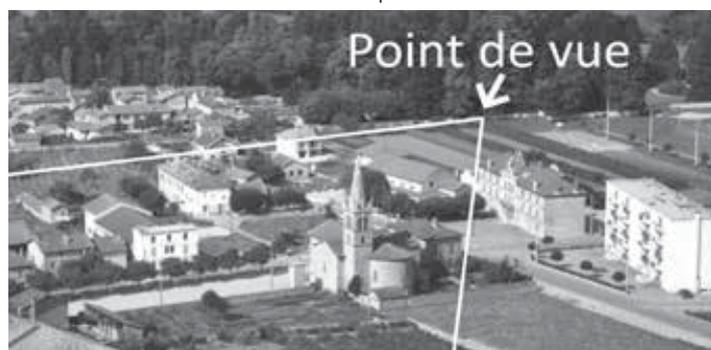


la mairie-école doit se situer juste en bordure extérieure du cadre du dessin. Quand au bâtiment du futur foyer municipal, il n'est pas encore construit. L'église et la cure existent depuis 30 ans mais le clocher ne dispose pas encore de cadrans d'horloge car ceux-ci ne seront installés que 20 ans plus tard. Sur le coteau derrière l'église on distingue des vignes. Située exactement au centre du dessin, l'église de Vermelle a encore une centaine d'années devant elle avant d'être cachée par un silo. En redescendant à droite, les maisons et granges qui apparaissent sur le dessin existent toujours mais aujourd'hui elles sont cachées par la salle des fêtes et la caserne des pompiers. Au dessus on aperçoit comme aujourd'hui les toitures du château de Vermelle qui dépassent de la végétation. Pour terminer, le bâtiment le plus à droite est l'ancien couvent, l'actuelle « salle pour tous ». Le couvent apparaît dans son état initial. Il n'a pas encore été prolongé par le

futur bâtiment de la poste et il ne possède pas non plus les deux ailes perpendiculaires qui abritent la salle « Georges Savary » et les services techniques de la commune.

Compte tenu des photos et cartes postales qui composaient le lot dont est issu ce dessin il ne fait aucun doute que ces documents proviennent d'une maison Nivolaisienne. Il est probable que de nombreux documents, vieux papiers qui intéressent l'histoire de notre commune sont dispersés ou finissent simplement à la poubelle. Ces « vieux papiers » ou vieilles photos insignifiantes sur lesquelles on ne connaît personne peuvent en réalité être de véritables trésors pour l'histoire locale. Donc si vous possédez ce type de documents et que vous voulez vous en débarrasser, n'hésitez pas à les déposer en Mairie où ils seront archivés et protégés afin de perpétuer la mémoire collective.

Franck Piraudon



L'Asile

«Les enfants de l'avenir»

Nivolas vers 1930

1er rang debout : Félix RABATEL, Adolphe ROBERT, Jean SAFER, PARICHIA dit Chochotte, Henri DURAND.

Au centre, en civil Albert CHARY (Instituteur) CHARMAT

A droite : Michel GENEVEY dit Miou, derrière lui Joseph CLEYET.

Assis au centre : Claude CHARY qui fût bâtonnier au barreau de Bourgoin

Ce bâtiment de structure traditionnelle, Qui a toujours conservé une fonction utile, C'est simplement l'ancienne école maternelle Que tous les gens appelaient « l'asile ».



Cette appellation avait une grande importance. Pour les petits enfants encore sans histoire. Ce lieu était encore un joli coin de France, De l'école dite publique, laïque et obligatoire.

Robert Henri

Josette MOREL, quartier du Carre

Le sourire omniprésent, la bonne humeur en bandoulière, une amabilité hors du commun, et un optimisme rayonnant. Mais de qui parlons nous ? D'une jeune « énarque » ou « polytechnicienne » en fin d'études qui s'apprête à croquer la vie à pleine dent ! « Que nenni » ! Simplement d'une charmante dame de quatre vingt treize ans que nous avons l'immense chance et le plaisir de compter parmi nos concitoyennes.

Elle s'appelle Josette MOREL, elle habite route de Sérézin dans le quartier du Carre depuis l'année 1979. Originnaire de Bourgoin avant que notre ville voisine change de nom pour s'appeler Bourgoin-Jallieu, Josette traverse la vie sans se la compliquer, en prenant toujours les choses du bon côté. Un exemple de philosophie positive pour beaucoup d'entre nous en ces temps troublés.

Josette a passé des jours heureux dans le quartier du Carre. Elle eut malheureusement l'immense peine d'y perdre son mari Louis qu'elle chérissait par dessus tout, cela fait 23 ans aujourd'hui, il avait alors 75 ans. Louis occupe toujours ses pensées. Lorsqu'on lui parle de son quartier, Josette ne se plaint de rien, elle y a toujours été bien. Elle se rappelle des débuts « au Carre » où la route de Sérézin n'était même pas goudronnée. Il ne passait que quelques voitures dans la journée. Elle se souvient aussi de cette formidable ambiance qui régnait entre voisins. Avec les familles Goyet, Brottet et Brissaud, ils se côtoyaient beaucoup. Il ne se passait pas une semaine sans qu'ils se reçoivent mutuellement pour faire une petite fête. Tout simplement le temps des jours heureux. Lorsqu'on la questionne sur l'évolution de son quartier, Josette trouve que ça n'a pas beaucoup changé, hormis bien entendu la circulation automobile devenue bien plus intensive. Il est vrai que ce quartier construit autour du carrefour entre la route de Sérézin et la rue de l'hôtel de ville, a toujours été assez dense en habitations, ne laissant que peu de place à de nouvelles constructions. Mais lucide,

Josette pense que tout cela aura une fin, et qu'il n'est pas exclu que dans un avenir proche, il sera fait « place nette » pour de nouvelles constructions. Josette, fidèle à sa philosophie ne s'en inquiète cependant pas, « on verra bien » dit-elle. Elle savoure toute sa chance, d'être à son âge relativement indépendante, et au Carre, elle y est bien. Savourant toujours avec un grand plaisir les visites qu'elle reçoit, elle passe ses journées à se reposer, à regarder la télévision, à écouter de la musique. Elle adore les variétés françaises de sa jeunesse, Jacques Brel Léo Ferré et autres Jean Ferrat. Elle ne déteste pas cependant certains chanteurs actuels. Elle aime bien aussi, faire une partie de scrabble avec une copine, ou aller marcher un peu dans le village lorsque quelqu'un veut bien l'accompagner, car il y a beaucoup de voitures.

Elle a quand même un grand regret Josette, c'est de ne plus pouvoir s'adonner à son passe temps favori : la peinture à l'huile. Des problèmes de vue assez récents l'en empêchent. Car figurez vous qu'en plus de ses qualités humaines, Josette est aussi artiste dans l'âme depuis les années 1950. Elle nous montre fièrement la médaille qu'elle a reçue en reconnaissance de son talent à la première exposition de peinture de Nivolas-Vermelle, c'était en 1979. Depuis toute petite elle a aimé dessiner, elle est donc venue tout naturellement à la peinture de manière entièrement autodidacte. Sa maison transformée en galerie recèle une partie de ses oeuvres peintes au pinceau et au couteau, un vrai régal pour les yeux, à voir ! A n'en pas

douter, Josette possède un véritable talent pictural.

Née à Bourgoin, Josette a passé sa jeunesse dans le quartier de la rue Paul Bert, ce fut une jeunesse heureuse nous dit-elle. En 1952, devenue une belle et sémillante jeune fille, elle rencontra un beau jeune homme nommé Louis, maître-nageur de son état. On aurait bien aimé pour le côté romantique de l'histoire, que la belle Josette tombe amoureuse du beau maître nageur musclé sur les gradins de la piscine de Bourgoin. Eh bien ! non, c'est raté pour le cliché. Josette rencontra Louis à la foire du 1er mai et c'est une copine qui le lui présenta. Entre les boniments d'un soldeur de vaisselle et ceux d'un maquignon qui vendait ses vaches, le coup de foudre fut total et réciproque. Un an plus tard ils étaient mariés. Ils commencèrent alors une existence heureuse sous le signe de l'amour et du bonheur. Louis avait cependant déjà une histoire bien fournie, pendant la 2ème guerre mondiale il s'engagea dans la résistance avec son frère. Hélas, il y connut le plus grand traumatisme de sa vie. Son frère bien aimé, dénoncé par des français (et oui, ça existait), fut arrêté et fusillé par les allemands à Saint-Bonnet-de-Mure. Après la guerre, peut-être par dépit, Louis s'engagea dans l'armée française, il partit pour 2 ans en Indochine. Dans ce sanglant conflit, il fut décoré de la croix de guerre pour des actes de bravoure. Mais sa plus grande victoire fut sans doute la conquête de Josette avec laquelle il passa des jours heureux. Louis était imprimeur sur étoffe, pendant que Josette travaillait pour Sofileta à Bour-



goin. Elle y resta 25 ans, elle termina ensuite sa carrière chez Voisin Pascal. Pendant toute sa vie professionnelle Josette aime prendre des responsabilités, ce qui fait qu'elle exerça plusieurs emplois de bureau. Tous les deux, ils passèrent une vie tranquille : la pêche, le jardin, les balades le dimanche, étaient leurs activités favorites, sans compter bien sûr les fêtes avec les voisins.

A 93 ans, Josette est aujourd'hui une femme épanouie, qui ne regrette rien de sa vie. Toujours de bonne humeur, elle ne s'inquiète pas pour savoir de quoi demain sera fait. Un moment passé avec Josette est un véritable moment de grâce, et une véritable leçon de vie. Merci à elle pour ce temps agréable qu'elle m'a consacré pour les lecteurs du TUN.

Propos recueillis par Guy HYVER



Exposition de peintures et de sculptures

Du 7 au 22 mai à l'Eglise de Vermelle
Ouverture les weekends de 15h à 19h

Rendez-vous Aux jardins avec exposition de sculptures

Samedi 4 juin et dimanche 5 juin
à l'Eglise de Vermelle

Autos Nivolas, un garage d'avenir

Cette rubrique, réservée d'ordinaire aux nouvelles entreprises s'installant sur la commune semble faire pour une fois exception. Pourtant, les plus perspicaces d'entre nous remarqueront que le garage Nivolas automobiles s'est quand même transformé en garage autos Nivolas. En effet, Jean-Yves LEGER ancien propriétaire qui a bichonné et réparé pendant des décennies les voitures des nivoliens, a tiré sa révérence. Après une carrière balisée par un travail irréprochable et un accueil empreint d'écoute et de sympathie, Jean-Yves a fait valoir ses droits à une retraite amplement méritée. Il occupe maintenant son temps à faire de nombreux voyages.

Cécile VINCENT et François DE OLIVEIRA se sont associés en cogérance pour prendre la relève. Souhaitons leur la bienvenue et la même réussite que leur prédécesseur. Cécile arrive du garage Tour autos à la Tour du Pin où elle occupait les fonctions de gestionnaire depuis 1988. François arrive lui aussi du même garage où il occupait les fonctions de chef d'atelier après avoir exercé les mêmes activités depuis de nombreuses années dans le même groupe à Villefontaine. Cécile et François ont donc uni leurs compétences pour relever le challenge de la continuité à Nivolas-Vermelle. Pour se différencier, ils ont simplement légèrement changé l'enseigne de l'entreprise sans renier ses racines.

Ils souhaitent tous les deux continuer leur carrière dans la région, dans une structure plus petite, leur appartenant, et où ils pourraient tisser des liens bien plus étroits avec la clientèle. Voilà qui est fait avec le lancement de Autos Nivolas. Dans un premier temps, ils n'ont pas souhaité révolutionner l'entreprise en lui conservant son caractère artisanal. C'est donc le premier décembre 2020 qu'ils ont procédé à l'ouverture de leur garage. Malheureusement, ils n'avaient pas prévu qu'un virus inopportun nommé covid 19 vienne s'installer à peu près en même temps qu'eux. Ce dernier ne leur a évidemment pas facilité les choses, mais ils ont fait « le dos rond » comme tous les commerçants et entrepreneurs de la planète. Aujourd'hui, après plus d'un an d'existence, ils ont su mettre en spécialiste qu'ils sont, « de l'huile dans les rouages » pour surmonter toutes les difficultés. Pour arriver à leurs fins, ils ont repris le personnel du garage LEGER dont les compétences n'étaient plus à démontrer. Ils ont souhaité aussi relancer la branche «carrosserie» un peu en sommeil ces dernières années en embauchant un carrossier peintre confirmé capable de mener une réparation de A à Z. Pariant sur l'avenir ils se sont aussi assurés les services d'un électromécanicien professionnel. Dans la profession, on ne peut évidemment pas occulter le virage historique qu'est en train de prendre l'industrie automobile vers l'énergie électrique sans oublier les véhicules hybrides. Il est donc essentiel de pouvoir répondre à ces défis de demain, et Autos Nivolas prend les devants en prévoyant les structures et le

personnel adéquat. Inutile de préciser que la formation prend aussi une importance capitale. Il est en effet indispensable que le personnel suive en permanence l'évolution des technologies, et à Auto Nivolas, on est bien conscients de tous ces défis à relever.

C'est donc une équipe de 5 personnes qui assure la réparation et le suivi des véhicules, 3 ouvriers et 2 apprentis. Pour la direction, François supervise et dirige la partie «mécanique». Cécile toute la partie «administrative» et «accueil de la clientèle». Une équipe solide, compétente et soudée qui a choisi comme leitmotiv «la qualité». Il leur paraît en effet essentiel même si cela semble «couler de source» que le client soit satisfait de bout en bout. Depuis l'accueil jusqu'à la récupération de son véhicule, rien ne doit être laissé au hasard pour satisfaire et donc fidéliser ce client. Pour arriver à ce degré de satisfaction, Cécile et François sont intimement convaincus que l'essentiel est dans les détails à tous les stades de leurs interventions. On sent dans leurs discours qu'ils sont imprégnés de ce concept. C'est donc de bon augure pour l'avenir de cette nouvelle direction. Cécile et François insistent également sur le fait qu'ils ont les capacités d'intervenir sur toutes marques et tous modèles de véhicules. D'autre part, comme expliqué précédemment, ils sont en attente de l'agrément pour intervenir sur tous les véhicules électriques et hybrides.

Assurant toujours la vente de voitures neuves, ils veulent aussi développer la branche de vente de véhicules d'occasion révisés et garantis qui existe déjà. Un grand terrain à l'arrière de l'établissement jusqu'en bordure

de la rivière Agny, permettra d'installer une exposition permanente de ce type de véhicules. Au rayon des petits soucis, un phénomène causé probablement par l'épidémie de Covid 19 et le dérèglement industriel et commercial provoqué, concerne l'allongement des délais en tout genre. Il devient ainsi de plus en plus difficile de se procurer des pièces de rechange, une pénurie qui complique la tâche des professionnels. De plus, pour les véhicules neufs, les délais de livraison qui oscillaient aux alentours de 2 mois sont maintenant proches de 6 mois. Ainsi, beaucoup d'acheteurs potentiels se tournent vers l'occasion pour contourner cet obstacle handicapant, que tous espèrent éphémère et conjoncturel. Pour les tendances du marché, Cécile nous confie que le curseur est nettement sur une demande croissante de véhicules hybrides. En comparaison, « le tout électrique » n'en est qu'aux prémices des frémissements. Situation bien normale pour une technologie nouvelle qui doit encore asseoir sa notoriété.

Enfin, notons la passion qui habite François pour « les belles automobiles », et notamment tout ce qui touche au « tuning », façon d'apporter aux véhicules de série un regain de performances et de style afin de les rendre uniques. A n'en pas douter, Autos Nivolas ne manque pas de « cordes à son arc » pour satisfaire un large éventail de clients. Alors, rendez-vous au numéro 1333 de la RD 1085 pour trouver chez Autos Nivolas toutes les réponses à vos problèmes d'automobile.

Merci à Cécile et François pour leur chaleureux accueil.

Propos recueillis par Guy HYVER



Ann'ime ta plume, une graphothérapeute à Nivolas

Nivolaisienne depuis 2001, Anne REGNAULT a toujours travaillé avec des enfants car elle a été enseignante pendant 25 ans, dont neuf ans passés à l'école de Boussieu.

En reconversion professionnelle, le métier de graphothérapeute est apparu comme une évidence pour elle qui a toujours eu la vocation de la transmission, notamment du geste d'écriture à un enfant. C'est un métier qui existe depuis les années 1960, souvent complémentaire du travail mené par les orthophonistes ou psychomotriciennes. En tant que graphothérapeute, Anne prend en charge la dysgraphie qui est le seul trouble « dys » qui se rééduque. « C'est le cas d'un de mes patients qui, en 8 séances, a fluidifié son geste et n'est plus dysgraphique », confie-t-elle. Elle travaille de manière ludique la posture de l'enfant qui écrit, sa tenue du crayon et le geste d'écriture. Les objectifs affichés sont de gagner en lisibilité, confort et vitesse. Cela permet aussi à l'enfant de développer la persévérance et la confiance en soi, qui vont de pair avec l'engagement nécessaire pour progresser.

Anne REGNAULT a ouvert son cabinet en novembre 2021. Elle loue un bureau aux infirmières qui se sont installées dans de nouveaux locaux modernes et accueillants, à côté de la boulangerie du village. Elle propose un premier bilan d'1h30 avec compte-rendu, avant de commencer un suivi avec des séances individuelles, si besoin. C'est d'ailleurs ce qu'elle aime le plus dans ce nouveau travail : « être au plus près de chacun, avancer au rythme de l'enfant ». Elle reçoit des enfants du CP jusqu'à la fin du collège, avec une vigilance accrue à partir du CE2 s'il y a des douleurs ou un refus au moment d'écrire.

Anne compte organiser des portes ouvertes, courant mai ou juin, avec des ateliers de motricité fine. Enfin, elle proposera un stage avant la rentrée scolaire pour les CP-CE1, la dernière semaine d'août, pour travailler la posture et la tenue du crayon.



Ann'ime ta plume
 Graphothérapeute
 Rééducation du geste d'écriture
 14, Allée Gabriel Pellet
 38300 NIVOLAS VERMELLE
 06 03 97 76 00
 atp.grapho@gmail.com

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

Depuis un téléphone ou une tablette

Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.

Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le pour recevoir les notifications des informations et alertes.

POURQUOI Installer PANNEAU POCKET sur son téléphone portable ?

- Pour accéder à l'actualité de la commune.
- Pour accéder rapidement à toute information communale comme une modification des horaires d'ouverture de la poste.
- Pour accéder rapidement aux informations concernant un risque majeur après avoir entendu la sirène.
- Pour être informé des événements ou manifestations organisés sur la commune.
- Pour être informé sur les enquêtes publiques ou toute démarche administrative liée à l'actualité....

Panneau Pocket

« Ma commune dans la poche »

Extension et rénovation thermique de l'Ecole Maternelle

Avec les coûts de l'énergie qui s'envolent et la nécessité, à terme, d'être prêt à accueillir les nouveaux enfants qui vont arriver avec les programmes de logements en cours sur la commune, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper ces évolutions et de procéder à la création d'une classe supplémentaire à l'école maternelle, comme il l'a fait pour l'école primaire.



Le déclencheur a été sans conteste, la décision prise par le Conseil Départemental de créer un « plan école », destiné à aider les communes à mettre leurs écoles au niveau des besoins liés à l'accroissement des populations et à améliorer les isolations thermiques des bâtiments, qui pour beaucoup ont été construits à un moment où on ne comptait pas le coût de l'énergie. L'école maternelle, construite dans les années 70 répondait à tous ces critères. Les travaux porteront sur la création

d'une classe et d'une salle de repos, ainsi que sur la rénovation thermique du bâtiment existant, en changeant toutes les menuiseries extérieures et en rénovant l'isolation des terrasses. Coût de l'opération : 639 373,62€ TTC plus 50 072,72€ TTC de maîtrise d'oeuvre. La subvention du Département se montant à 60 % du coût HT et celle de l'État à 20 % du coût HT. Ci-dessus un visuel de la nouvelle classe, dont les travaux viennent de commencer.

Vivre dans la CAPI

► **Place au cirque avec Le Vellein, scènes de la CAPI !**

(V)ivre : Un joyeux spectacle de cirque sous chapiteau à voir en famille dès 5 ans

Vélos acrobatiques au son d'une fanfare... acrobatique. Le Cheptel Aleikoum et ses douze circassiens, musiciens, danseurs nous entraînent dans une fabuleuse succession de tableaux poétiques et burlesques pour une enivrante soirée de cirque chaleureux et fou !

*Mercredi 13, jeudi 14, vendredi 15 avril 2022 à 19h30
Parking du Théâtre du Vellein à Villefontaine*

Biennale de cirque 2022

La 7ème Biennale de Cirque CAPI se tiendra du 31 mai au 12 juin 2022. Au programme un spectacle gratuit tous les soirs à 19h00 sur les 22 communes de la CAPI, et un grand final le dernier week-end, sur le site du Vellein à Villefontaine, avec des spectacles en salle, sous chapiteau, dans le Parc du Vellein, des ateliers de pratique pour les enfants, ... Deux semaines de frissons et d'émotions pour une grande fête du cirque !

Toutes les informations ici en ligne sur <https://vellein.capi-agglo.fr/>

► **Le CAPI Raid 2022**

Événement sportif et familial incontournable du territoire, le CAPI Raid vous donne rendez-vous les 11 et 12 juin 2022 à Meyrié.

Le CAPI Raid, c'est : du sport, du plaisir, de la découverte, de la convivialité !

Au programme : VTT, course à pied, orientation, canoë kayak, tir à l'arc, roller.

Des épreuves multisports pour tous

■ **Raid Sportif 50 km** : destiné aux sportifs confirmés ;

■ **Raid Loisir 30 km** : destiné aux sportifs initiés ;
■ **Raid Découverte** : un raid adapté à tous les âges et tous les niveaux.

Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2022. Cap de relever le défi ?

Renseignements sur le site de la CAPI : www.capi-agglo.fr/nos-evenements/capi-raid/

► **Les Abattoirs**

Les Abattoirs continuent de déployer, mois après mois, un nouveau projet artistique et culturel. La saison 18 de la Scène de Musiques Actuelles se poursuit dans un « grand trimestre » de janvier à avril 2022 avec un programme qui fait la part belle au pluralisme et à la variété des styles.

2022 sera également marqué par la dernière édition du Festival Electrochoc.

Toutes les informations sur la saison ici en ligne sur www.lesabattoirs.fr

► **Nouveau : un portail internet CAPI petite enfance**

Parce que ce qu'il n'est pas simple de trouver un mode d'accueil pour son enfant, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est là pour faciliter les démarches des familles en rendant ses services plus accessibles. Depuis novembre 2021, la CAPI a mis à disposition des familles à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant, un portail numérique dédié à la petite enfance. Dès à présent, les familles peuvent accéder au portail Petite Enfance CAPI, espace-citoyens.net/portail-capi-agglo, pour déposer leur demande d'inscription et suivre le traitement de leur dossier, recevoir et payer leur facture en ligne.

Pour plus d'information, rendez-vous sur : www.capi-agglo.fr et sur le portail Petite Enfance CAPI

: espace-citoyens.net/portail-capi-agglo

► **Nouveau : un portail numérique urbanisme CAPI**

Nouveauté en ce début d'année 2022 ! Compétente en matière d'urbanisme, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère a mis en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour l'ensemble des 22 communes : <https://gnau18.operis.fr/portedelisere/gnau/#/>

Ce nouveau service en ligne, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7, permettra aux habitants de déposer leurs demandes d'autorisations de travaux en urbanisme :

- Certificat d'urbanisme
- Déclarations Préalable
- Permis de démolir
- Permis de construire
- Permis d'aménager.

Avec ce nouveau service numérique, la CAPI applique la mise en œuvre de la loi Élan (Évolution du Logement, de l'aménagement et du numérique) qui prévoit l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les actes d'urbanismes pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, à partir du 1er janvier 2022.

Attentive au risque de fracture numérique, la CAPI accompagne ce dispositif avec l'appui des 22 communes. Le dépôt sous format papier auprès de votre mairie sera toujours possible si vous ne disposez pas d'outil informatique. Votre demande sera ensuite enregistrée et traitée sous format numérique.

Une question ? Toutes les informations ici en ligne sur www.capi-agglo.fr

Une soirée

Rock Swing Groove Blues

Dans le cadre des soirées de Nivolas-Vermelle ce samedi 5 mars la salle des fêtes ouvrait ses portes sur une soirée qui n'engendrait pas la mélancolie, mais plutôt bonne humeur et énergie.



Le public en a pris plein les oreilles. En première partie, Alan Nash, qui depuis 1979 a développé un jeu personnel à la guitare et s'est initié au chant. Guitariste, chanteur autodidacte, sa rencontre avec Marc Knopfler en 1979 (leader du groupe Dire Straits) a été déterminante pour sa technique de jeu. Si sa première inclination musicale est pour la musique country, à Nivolas-Vermelle, c'est en solo que le public a découvert Alan Nash qui a élargi son répertoire rock-swing 50 60 - country et quelques standards de la chanson française.

En seconde partie, les «Iriguys» qui ne sont pas des types vaseux, comme le laisserait supposer le nom en anglais, mais trois joyeux lurons qui préfèrent le sens japonais du mot «ikigai» qui veut dire prendre la vie du bon côté. Leur répertoire et leurs influences sont relativement classiques, Deep Purple, les Beatles, Aerosmith, Queen, Pink Floyd, Joe Cocker, Van Halen... mais le choix des morceaux essaie d'éviter les plus joués... et l'interprétation reste très «libre». Il y a aussi d'autres choses moins «classiques»... En tous cas, les Iriguys ont partagé leur bonne humeur et leur énergie. Au cours de la soirée, on aura pu voir quelques danseurs...



Photos de Cédric Capelli

Retour du théâtre

dans «les Soirées de Nivolas»

Dans la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle, une cinquantaine de spectateurs étaient venus applaudir la compagnie, «Le jardin des mots» de Four.

Comme annoncé, dans la pièce «Court sucré ou long sans sucre», mise en scène par Sabine Vasselin, tous les ingrédients du Vaudeville sont présents bien que les portes ne claquent pas. Alors que le directeur de l'agence Top Event prépare la prochaine convention commerciale des charcuteries Flocel, il doit faire face à un divorce difficile, une maîtresse très pressante et un ami d'enfance encombrant et gaffeur.... Dès le début, ce trio par quelques situations comiques et de bonnes répliques provoquent des éclats de rire dans le public. Celui-ci n'est pas au bout de ses surprises quand arrivent le responsable des charcuteries Flocel et sa N+1, une nymphomane très agitée... Les quiproquos se succèdent avec des scènes cocasses... Aldo et sa pleine créativité déclenche de nombreux fous-rires. Le tout donne un vaudeville enlevé qui s'approche des bonnes farces moyenâgeuses.



4^{ème} Festival jeunes en scène

Pour la 4^{ème} année, l'ALEP Arts et Culture de Nivolas-Vermelle, «De quoi j'me mêle» d'Eclos-Badinières et Animafour de Four s'associent pour organiser le FESTIVAM JEUNES EN SCENE.



Ce festival a pour objectif de mettre de la lumière sur le travail théâtral effectué par les enfants dans le cadre des ateliers théâtres. Ce festival est aussi l'occasion pour les jeunes acteurs de rencontres et de découvertes. C'est aussi le prétexte pour que chaque groupe joue 3 fois. Le dimanche en début d'après-midi des ateliers ouverts à tous, permettent une découverte du théâtre.

Les dates du festival :

- Vendredi 24 juin en soirée à Four : 1^{ère} représentation avec 3 groupes
- Samedi 25 juin à 17h dans la cour de l'école à Nivolas-Vermelle : 2^{nde} représentation avec 3 groupes
- Dimanche 26 juin à 14h dans la cour de l'école à Nivolas-Vermelle : ateliers découverte ouverts à tous
- Dimanche 26 juin à 17h dans la cour de l'école à Nivolas-Vermelle : 3^{ème} représentation avec 3 groupes
- Mercredi 29 juin à Eclos-Badinières : 4^{ème} représentation avec 3 groupes

4^{ème} festival «Jeunes en scène»

Samedi 25 juin et Dimanche 26 juin dans la cour de l'école

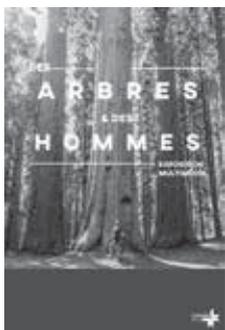
Bibliothèque

Horaires : Mardi 16h - 18h / Mercredi 14h - 18h
Jeudi 16h - 18h / Samedi 10h - 12h

Les premières nouveautés de l'année sont arrivées dans votre bibliothèque. Nous avons aussi emprunté une centaine de livres à la Médiathèque Départementale de l'Isère pour une offre encore plus large.

➤ A venir :

- Attention : lancement de la 2ème édition du concours de poésies le 21 mars. Vous avez jusqu'au 30 avril pour nous transmettre vos poésies en les déposant à la bibliothèque, par mail ou par courrier. Le concours est ouvert à tous avec une catégorie enfant et une adulte. Le thème de cette année : l'Ephémère
- Dans le cadre de l'action départementale «L'Appel de la forêt», nous vous présenterons l'exposition «Des Arbres et des hommes» de la MDI du 28 mars au 16 avril.
- Rendez-vous le vendredi 15 avril à 20h pour la conférence «Bonsais : Technique, Art ou Philosophie» de Jean-Marc Pouillon.
- Du 2 au 28 mai Yann Vion et Gilbert Dupin vous proposent une exposition de photos en noir et blanc.
- Le vote du PNI se prépare également. Les élèves des écoles de Nivolas-Vermelle vont découvrir la sélection en mars et pouvoir voter pour leur livre préféré.
- Du 2 juin au 2 juillet : exposition photo du club photo Berjallien en lien avec le Label «Terre de jeux 2024». Pour 2022, la Valeur olympique retenue est le RESPECT.
- Samedi 11 juin à partir de 10h : un salon «rencontres et dédicaces» avec des auteurs locaux.



Retour sur la résidence de journalistes de 2021 : la MDI a réalisé une vidéo que vous pouvez consulter sur le lien suivant : <https://youtu.be/ekhC2hsxdS4>. Vous pouvez également aller sur le site de la MDI pour consulter le blog créé à la suite des résidences de journalistes.

A noter le succès des 2 expositions de janvier et février avec les peintres de l'atelier de Nathalie Cuzin avec leur « Galerie de portraits » et l'exposition de nounours du musée de l'Ours de Louhans qui ont ravi petits et grands. Merci à tous !

A très bientôt dans votre bibliothèque !!! *L'équipe de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle*



Le livre «Tranches de vies», Nivolas-Vermelle racontée par ses habitants» réalisé lors de la résidence est toujours disponible à la vente au prix de 7 euros.



Une exposition sur les nounours

Une exposition très originale a été présentée à la bibliothèque sur les «Nounours», du jouet à l'animal, que beaucoup ont eu pendant leur enfance.

Le musée de l'ours est venu hors des murs présenter une collection choisie représentant un trésor de plus de 900 pièces originales collectionnées depuis de nombreuses années par Véronique Reymondon, la conservatrice du musée de Louhans-Chateaufort. Les 90 nounours sont une synthèse de ce musée. Comme le disait Christian Béton, le maire, «Cette exposition est un plongeon dans notre enfance, ils apportent un peu de douceur et de tendresse dans cette période difficile que nous traversons». Il remerciait Stéphanie Gallay, la bibliothécaire, qui a eu l'initiative de cet événement. Véronique Reymondon est arctophile, c'est à dire collectionneuse d'ours en peluche qui remontent à plusieurs générations, aussi originaux que remarquables. On sait quelle tendresse et quelle consolation les petits ont porté à ce compagnon magique, souvent leur confident.

Bernard Chamaraud



L'exposition

«Galerie de portraits»



Après la rencontre des artistes qui se sont retrouvés pour échanger leurs présentations de peinture sur le thème «Galerie de portraits» cette exposition très originale méritait le détour.



Elle présentait les peintures de 32 peintres motivés, issus des différents cours dispensés par Nathalie Cuzin. Le format et le support était imposés. Chaque artiste devait faire deux portraits (un féminin et un masculin) avec le choix de la technique de peinture et de l'interprétation allant du plus représentatif au plus abstrait. Malheureusement il n'y a pas eu de vernissage pour respecter les conditions sanitaires.



**Salon,
rencontres et dédicaces
avec des auteurs locaux**
Samedi 11 juin à partir de 10h
à la bibliothèque

L'association

pour la protection de l'église de Vermelle

En cette année importante pour notre Association qui va fêter le 50^{ème} Anniversaire (1972 /2022), nous proposerons, tout au long de cette année de nombreuses et belles manifestations culturelles, dont vous trouverez ci-dessous le programme des Saisons de Vermelle 2022.

Saisons Culturelles de Vermelle 2022

50^{ème} Anniversaire de l'association

ouverture samedi 7 mai

A 18h Vernissage de l'exposition.

■ Année évènementielle

Assemblée générale : Samedi 26 mars 2022 à 10h au Foyer Municipal à Nivolas-Vermelle

AVRIL

Mardi 26 avril, de 9h à 12h : Rendez-Vous «Têtes de loups» à l'Eglise de Vermelle

MAI

- Ouverture du 50^{ème} anniversaire de l'Association
- Exposition de peintures et sculptures du 7 au 22 mai avec le vernissage, le Samedi 7 mai à 18h - Ouverture les week-ends de 15h à 19h

JUIN

- Rendez-vous aux jardins avec exposition de sculptures et visites guidées - Samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 juin (tous publics)
- Exposition de sculptures de Jean-Paul Jullian Dessayes - Samedi 18 juin : Vernissage avec accompagnement musical de Brigitte Gonin Chanut - Ouverture du 11 au 26 juin, les week-ends de 15h à 19h

JUILLET

- Récital de piano avec Brigitte Gonin Chanut, Vendredi 1er juillet à 20h - Œuvres de Schubert et Chopin avec une rétrospective de morceaux choisis.
- Mercredi 6 juillet à 20h : Conférence par Patrick Barruel Brussin, coorganisée avec les Amis de la Milliassière sur le



thème «Mozart et la Franc Maçonnerie»

- Du samedi 9 au dimanche 24 juillet : Exposition de peintures et sculptures d'Isabelle Groussol et Colette Landais. Vernissage, le samedi 9 à 18h - Ouverture les week-ends de 15h à 19h

AOUT

- Lundi 15 août à 10h30 : Messe de l'Assomption avec procession et chorale

SEPTEMBRE

- Vendredi 2 septembre à 20h00, Concert par le guitariste Adrien Maza, «Le Chopin de la guitare»
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine. Exposition avec le peintre Méary-Dubois sur le thème national des Journées du Patrimoine
- Lundi 19 septembre à 20h : Concert « Duo Seigle» violon et violoncelle.

Portes ouvertes du fauteuil club

Samedi 14 mai à la Salle Georges Savary

Repas des aînés

Dimanche 15 mai à la salle des fêtes

La 43ème exposition de peinture renoue avec la tradition

Après une année d'interruption à cause de la pandémie, et lancée à un moment où les organisateurs ne savaient même pas s'ils pourraient tenir cette manifestation, la 43ème exposition a été un vrai succès.

Un succès d'abord au niveau de la participation des artistes, puisque 63 exposants étaient inscrits et un succès également au niveau du public, qui ne s'est pas fait prier, pour enfin participer à un événement culturel, même si le protocole imposait la vérification des passes sanitaires et le respect des gestes barrière.

Le temps fort fut bien entendu le vernissage avec un public nombreux, assis pour des raisons sanitaires et qui du coup put suivre avec confort les interventions des personnalités. De la Présidente de l'ALEP, Graziella Bertola-Boudinaud qui retraçait l'esprit de cette exposition qui permet à tout un chacun de montrer ses œuvres, tout en rappelant les autres activités de l'Association, dans le domaine de la culture. Du Maire, Christian Beton, félicitant les organisateurs et tous ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre la culture. De Mireille Blanc-Voutier Conseillère Départementale et Xavier Francisco Suppléant de la députée Marjolaine Meynier-Millefert, qui rappelaient toute l'attention qu'ils apportent au développement culturel. Enfin Karole Aubourg, la peintre invitée du salon expliquait avec beaucoup de sincérité, la démarche qui l'a amenée à la peinture, une démarche dont on ressent toute la sensibilité à la vue de ses toiles.



Isabelle Groussol donnait alors lecture du palmarès de ce salon, d'un bon niveau.

Prix d'excellence : Evelyne Bally, Prix de la Municipalité : Jean-Luc Chauveau, Prix Georges Savary : Jean Brunet, prix Jean Degore : Dominique Boni, prix coup de coeur : Mireille Ritt, première mention : Alain Faussard, deuxième mention : Cécile Torrent, troisième mention : Raymond Agostini.

Lundi soir avant la clôture, les prix du public étaient décernés. Le 1er prix du public était décerné à Alain Thorin, le 2nd prix du public à Alain Faussard et le prix du jeune public à Simone Proton.





Jardins des Ravineaux

Des parcelles à cultiver se sont libérées aux jardins des Ravineaux. Vous habitez Nivolas, vous n'avez pas de jardin et vous cherchez un terrain à cultiver, contactez l'association des jardins des Ravineaux.

Mail de l'association : jardins.des.ravineaux2022@gmail.com

N'oubliez pas de laisser vos coordonnées. L'enregistrement est fait selon l'ordre d'arrivée des demandes. Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie qui transmettra.



Préserveons ensemble la qualité du vivre ensemble à Nivolas-Vermelle

- De manière récurrente, des actes d'incivilité sont rapportés en mairie.
- Afin de rappeler quelques règles du bien vivre ensemble, chaque élu ou agent municipal aura à sa disposition des flyers qui pourront être mis dans les boîtes à lettres ou déposés sur les parebrises.

La Compagnie du Jeu de l'Etre
Présente
Du RIFIFI Dans mon RUGBY

Le samedi 16 avril 2022 à 20H
SALLE DES FÊTES à NIVOLAS-VERMELLE
Adulte :12€ / Enfant(-14 ans): 6€
Réservations : 06 60 58 51 45
jcnv38@gmail.com

Exposition de sculptures de Jean-Paul Jullian Dessayes

Vendredi 1er juillet à 20h00 à l'Eglise de Vermelle
Samedi 18 juin Vernissage de l'exposition avec l'accompagnement musical de Brigitte Gonin-Chanut

Récital de piano avec Brigitte Gonin-Chanut Œuvres de Schubert et Chopin

Vendredi 1er juillet à 20h00 à l'Eglise de Vermelle

Conférence « Bonsaïs : technique, art ou philosophie ? » animée par Jean-Marc Pouillon

Vendredi 15 avril à 20h à la bibliothèque

Basket Club Nivolas

L'arrivée des nouveaux maillots et sur-maillots a galvanisé les équipes Séniors qui renouent avec la victoire face à Firminy (SF1) et Chavanay (SF2) dans cette 3ème et dernière phase du championnat.

Pour le plus grand plaisir de leurs supporters, les équipes reviennent dans la lumière : lumière blanche et plus économique au gymnase de Nivolas, suite aux travaux réalisés par la mairie lors des dernières vacances scolaires. Le Basket Club de Nivolas remercie sincèrement la mairie pour ces travaux et ses sponsors pour les maillots.

Nous félicitons également nos équipes U13F1 et U15F1 qui se sont qualifiées en Région R1, le plus haut niveau en Région. Lors des prochains déplacements, les U13F1 vont découvrir les spécialités de la Région : pastilles Vichy et Papillotes Révillon de Roanne. D'ailleurs, nous recherchons des mini-bus pour transporter nos équipes et ainsi soulager le budget des



familles de joueuses... A bon entendeur ! Même si les prochaines rencontres de ces 2 catégories ressembleront au récit de David contre Goliath, sachez que « Il n'y a pas de grandes victoires

sans grands adversaires et de perdants dans les grandes victoires ». Nos 2 clubs unis en CTC (Nivolas/ St Victor de Cessieu) auront du cœur et de l'ambition face à l'adversité !



➤ *Après 2 ans d'absence, la tournée des brioches a reçu un bon accueil auprès des nivolaisiens ! Merci à tous pour votre générosité ! Ci-dessous les prochaines manifestations de notre Club :*

Stage de Basket

Deuxième semaine des vacances de printemps

Tournoi jeunes (Catégories U7 à U11)

Samedi 14 mai *au gymnase*

Vente de lasagnes

15 mai

Pucier avec une vente de poulets à la Portugaise

18 avril *au gymnase de St Victor*

Fête d'été organisée par le BCN

Samedi 3 juillet



CSN l'avenir se dessine aujourd'hui

“Ce que vous êtes est ce que vous avez été. Ce que vous serez est ce que vous faites maintenant” cette citation illustre parfaitement l'état d'esprit qui anime le CSN cette saison.

En effet après deux saisons compliquées, notre club veut repartir de l'avant et retrouver une dynamique. Depuis l'été dernier, dirigeants et éducateurs se sont attachés à remettre à jour le projet club. Quatre axes de développement ont ainsi été définis, associatifs, sportifs, éducatifs et formation. Pour chacun de ces axes des actions concrètes ont été actées visant à assurer le développement du club pour les prochaines saisons.

Le processus de renouvellement du label FFF en cours cette saison a permis d'étayer ce processus.

Récemment la présentation de ce projet a eu lieu au stade des Mûriers en présence de techniciens et de membres du comité directeur du district de football de l'Isère. Laurent Glad adjoint au sports assistait également à cette soirée. L'aide aux devoirs déjà mise en place a été évoquée tout comme les diverses idées imaginées pour augmenter la cohésion et la convivialité entre les licenciés. Les actions éducatives auront bien sûr une place importante au sein de ce programme.



L'ambition sportive venant cimenter les diverses propositions à l'image de notre équipe fanion qui avec un effectif extrêmement rajeuni mais pétri de qualité illustre à merveille l'avenir.

Retour aux sources

Une sympathique soirée a eu lieu au stade des Mûriers en fin d'année dernière puisque Ottman Dadoune joueur de football professionnel au club de Quevilly Rouen a profité de la trêve de Noël pour venir nous rendre visite.

Ottman qui a fait toutes ses classes au CSN a ainsi pu retrouver l'espace d'une soirée ses anciens coéquipiers. Ottman a également remis au club un de ses maillots de match et a promis qu'il reviendrait jouer au CSN dans une vingtaine d'années.



Le CS Nivolas a organisé son stage de vacances

La convivialité et la bonne humeur ont été le leitmotiv de cette semaine bien chargée. Durant toute la semaine les stagiaires ont réalisé les tests techniques avec brio.

Les encadrants ont évalué les stagiaires le premier jour et le dernier jour avec une nette progression. Des jeux de convivialité ont animé le reste des journées et quand la pluie était de la partie, les stagiaires découvraient les valeurs de la FFS par le PEF (Programme Educatif Fédéral). Le PEF est là pour inculquer les valeurs du sport et du football dans divers sujets (Culture Foot, Environnement, Fair Play, Arbitrages, Engagement Citoyen et Santé). «Ce sont des valeurs essentielles à l'éducation et à la progression des stagiaires. Les objectifs sont qu'ils ressortent du stage avec des valeurs qui sont chères au club» ajoute Clément Zulin le responsable du stage. Les plus petits et les plus grands se sont affrontés par groupes sur divers sujets. Les jours suivants, la découverte de nouvelles pratiques a été réalisée autour du foot. Les encadrantes stagiaires présentes tous les jours ont pu jouer dans la bonne humeur. Le club tient à saluer ses encadrants : Typhaine Annequin, Samantha Annequin, Kylyann Bessenay, Paul Bonnaire, Ludivine

Brugel, Christian Folliasson, Adrien, Jade Prouvost, Maeva Prouvost et Matteo Rossi. Le stage était organisé par Clément Zulin. Il a fait venir les joueurs U17 du club (Camille, Diego, Dylan, Brice, Nathan, Timeo, Abdellah, Alvin) dans le but d'encadrer les entraînements, pour qu'ils s'investissent dans la vie du club et à long terme dans l'encadrement des catégories. Un



grand bravo à eux ! Le CS Nivolas prépare son prochain stage pour les prochaines vacances scolaires, sur la première semaine.

Pour toutes informations 06 30 85 45 18.



Nivolas Cyclo

Voilà une nouvelle année qui redémarre, pleine d'espoirs pour nous puisque nous sommes désormais 12 adhérents et/ou licenciés à Nivolas Cyclo.



Une belle remontée avec un club rajeuni grâce à 2 cinquantenaires et plusieurs jeunes sexagénaires.

Les sorties sont programmées les mardi, mercredi et samedi mais peuvent être modifiées selon la météo et surtout l'envie et la disponibilité des pédalants. Un message sur WhatsApp permet de dire sa possibilité et de trouver un compagnon éventuel.

Nous sommes un petit club sans contrainte quelconque juste pour rouler à plusieurs en toute amitié et solidarité.

Venez nous rejoindre pour tester.....revenir... et rester !

Le 5 février, suite à l'appel de Christophe pour sortir ce jour, 5 adhérents se sont retrouvés sous le soleil et une bise très rafraîchissante. Pas trop de kilomètres, mais les routes autour de chez nous, ont une fâcheuse tendance à monter tout de même. Malgré tout, ce fut une bonne sortie dans une ambiance très amicale tout au long de ces 50km et 765 D+.

**Balade chantée
dans le cœur du village
avec les Phonies Polies
« Les chants olympiques »**
Samedi 14 mai à 18h00

Soirée théâtre avec le JCNV
Samedi 16 avril à 20h30 à la salle des fêtes

Gala du Judo
Samedi 25 juin matin au Dojo

Barbecue olympiades du judo
Dimanche 26 juin au stade du village

Zoom sur

le Judo-Club de Nivolas-Vermelle

Le Judo-Club est une association sportive, loi 1901, affiliée à la Fédération Française de judo, créée en 2011 par Jérémie Robur professeur de judo.

Au départ le club ne compte que 40 licenciés lequel s'adresse surtout aux enfants de 4 à 12 ans. A l'arrivée de Chantal Bellot-Paturel en 2014, elle prend en charge le groupe des tout-petits (Baby-Judo 1) ainsi qu'un cours de Taïso le samedi matin. Aujourd'hui, les cours sont dispensés dans un nouveau local «Dojo» de 121 m2 prêté par la mairie. Progressivement le club s'agrandit. En 2018 et 2019, le nombre d'adhérents se stabilise et finit par atteindre 110 licenciés en 2017 avant de s'effondrer en 2019 et 2020 touché par la pandémie. Aujourd'hui, le club compte 120 licenciés, grâce à la mobilisation importante et la présence du club au Forum des associations du 4 septembre 2021. Les enfants qui ont commencé le judo dans ce club forment aujourd'hui une génération prometteuse. 2021/2022 cinq ceintures marrons travaillent leur examen de passage de ceinture noire. Un nouveau bureau a été élu en 2021 avec Evelyne Lambert, présidente ; Nadège Davis, trésorière ; Florent Bally, secrétaire ; Simon Ziad, trésorier adjoint et Gaëlle Glénisson, secrétaire adjointe. Les résultats ne se sont pas fait attendre avec en fin d'année 2 filles du club qui se sont qualifiées pour les championnats intercommunaux : Axelle Gayvallet (- de 48 kg), Julie Diasparra (- 52 kg) et un garçon Ty Davis (- 42 KG). Le club est en expansion avec des projets pour les années à venir : la création d'un site internet et d'une page Facebook avec l'objectif d'atteindre 150 licenciés sur 2 ans, l'organisation d'un tournoi 'interclubs» pour la saison 2022/2023. Bien sûr, les membres du bureau et tous les adhérents seront toujours présents pour garantir les valeurs morales de ce sport, tout en restant un club familial, convivial, dynamique et avec beaucoup d'ambition ! Une date à retenir : le 29 janvier 2022 championnat interdépartemental à La Motte-Servolex.



Renseignements : Mail : jcnv38@gmail.com
Site web www.judonivolasvermelle.com



Pétanque, assemblée générale

L'association du Pétanque Club a réuni son assemblée générale le 7 février 2022, en présence du Maire Christian Beton. C'est toujours avec un vrai plaisir que les boulistes se retrouvent le mardi sur l'ancien stade du village.

Après la présentation du bilan d'activité par le président sortant Albert Rabilloud et le bilan financier par le trésorier. Dans un second temps les projets pour 2022 ont été annoncés à l'assemblée avec plusieurs repas entre boulistes les 15 mars, 17 mai, 16 septembre, 11 octobre, 18 novembre.

Un challenge interne sera organisé le mardi 14 juin.

Il a été procédé à l'élection du nouveau CA et du nouveau bureau. De nouvelles têtes sont venues renforcer l'équipe sortante.

Pour tout renseignement, contacter le président : 16 15 52 02 58

■ **Président** : RABILLOUD Albert
3102 RD 1085 - 38300 NIVOLAS VERMELLE
06 15 52 02 58 - 04 74 27 99 30

■ **Vice président** : REYNAUD Guy

■ **Trésorier** : REYNAUD Yvon

■ **Trésorier adjoint** : CLAVEL Yves

■ **Secrétaire** : CARRET Jean Louis

■ **Membres du bureau** : GASTALDIN Robert, IMBERT Paul, FONTLAYE Anne Marie, GALLIN-MARTEL Janine, VOLET Monique, BUISSON Michel.



Gala de l'EGNV

Samedi 25 juin après-midi *au gymnase*

Solution Mots Croisés n°141

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	A	T	T	E	S		A	C	E
2	E	L		R	H	E	N	I	U	M
3	N	I	A	I		A	I	G	R	I
4	V	E	N	T	R	U		U	E	R
5	E	N		U			B	I	S	A
6	R	E	R	R	E		R	E		T
7	R	E	C	E	L	E	U	R	S	
8	A	S		R	I	T		E	U	E
9	I		S	A	R	I	S	S	E	S
10	T	O	I	S	E	R	A		E	T

Alep Plein Air

L'hiver, pas de grandes randonnées organisées, mais chaque dimanche après-midi une balade dans les environs de Nivolas était conduite par Denise ou Alain ... et les adhérents ont apprécié cette initiative.



Deux journées à la neige ont eu du succès et c'était l'occasion de sortir les raquettes et de profiter des magnifiques paysages de Lans en Vercors ou du plateau de Beaugard à la Croix Fry.

A partir du 20 mars les sorties à la journée reprendront, le pro-

gramme est à disposition sur le site.

- Marche nordique le samedi matin de 9h30 à 11h30
- Rendez-vous DIMANCHE 8 MAI à partir de 7h30 pour MARCHÉ DANS LA NATURE : 3 circuits balisés avec ravitaillement



Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
mail : alep.rando@hotmail.com
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

MARCHE

Dans la NATURE

NIVOLAS-VERMELLE

DIMANCHE 8 MAI

CIRCUITS BALISES

6, 10, 16 KM

Parcours ouverts aux Jogger

DEPART LIBRE SALLE FOYER MUNICIPAL DE 7H30 à 10H	INSCRIPTION 6 € Enfant gratuit jusqu'à 13 ans
--	---

RAVITAILLEMENT SUR LES PARCOURS
Gobelet tiré du sac

Ne pas jeter sur la voie publique

Organisée par
ALEP PLEIN AIR
 Tél. 06 33 05 67 58
 Mail : alep.rando@hotmail.com

Les menus servis aux enfants À la cantine : comment sont-ils élaborés ?

Les menus proposés en restauration scolaire doivent respecter un équilibre nutritionnel, des exigences minimales en termes de variété des plats servis, et répondre aux besoins de croissance des enfants.



Leur composition est régie par les recommandations du Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition (GEM-RCN), qui liste un certain nombre de règles nutritionnelles, aussi bien en termes de fréquences de service des plats que de grammages des portions servies en fonction de l'âge.

(<https://www.economie.gouv.fr/daj/recommandation-nutrition>) <https://referentiel-restauration-collective.fr/2021/04/gemrcn-enfants-ados-adultes/>

Ainsi, chaque repas doit être composé de 4 ou 5 mets, et comprendre obligatoirement un plat principal avec une garniture, et un produit laitier, proposé soit en entrée (dés de fromage dans une salade, entrée froide à base de fromage blanc, etc...) soit dans l'élaboration du plat principal (gratin, béchamel, ...) soit en dessert.

Le menu doit également garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fer et en fibres.

Cet équilibre ne se fait pas sur un repas, mais sur une séquence de 20 repas (soit environ un mois) sur lesquelles la fréquence d'apparition de chaque produit est règlementée de façon très précise : c'est ce que l'on appelle un plan ali-



mentaire. Celui-ci est également établi pour tenir compte de la saisonnalité (potage en hiver...) des contraintes des producteurs (planning de livraison de la viande...), des jours fériés...

Dans ces plans alimentaires, on trouvera :

- pas plus de 3 desserts constitués de produits gras (15% de lipides et 20g de sucre) (ex. beignets ou bugnes)
- pas plus de 4 plats ou garnitures constitués de produits gras ou à frire (ex. nuggets, cordon bleu)
- pas plus de 2 plats contenant autant ou plus de matières grasses que de protéines (ex. choucroute)
- au moins 10 repas avec des crudités de légumes ou des fruits frais (en entrée et/ou dessert)
- au moins 10 repas avec des légumes cuits (en entrée ou en garniture)
- au moins 10 repas avec des légumes secs, des féculents ou des céréales
- au moins 4 repas avec de la viande non hachée
- au moins 4 repas avec du poisson
- un menu végétarien/semaine

Les plans alimentaires et menus sont élaborés par l'équipe de la cantine et l'adjointe élue au service scolaire, et validés si nécessaire par une diététicienne.

De quoi réjouir les enfants, petits et grands gourmands... et même, pourquoi pas, donner des idées de menu aux parents !

Nivolas-Vermelle est Terre de Jeux 2024 !

Teste tes connaissances sur les Jeux Olympiques et Paralympiques ...

1. Combien y a-t-il d'anneaux olympiques ?

- 5
- 4
- 6

2. Où se dérouleront les prochains Jeux Olympiques 2024 ?

- à Lyon
- à Nivolas-Vermelle
- à Paris

3. Lors des derniers Jeux Olympiques à Pékin en février 2022, quelle discipline a rapporté le plus de médailles à la France ?

- snowboard
- biathlon
- patinage artistique

4. Quelle a été une des particularités des Jeux Olympiques de Pékin 2022 ?

- - la neige artificielle pour les épreuves de ski
- - la présence de spectateurs venus du monde entier pour assister aux épreuves

5. En mars 2022, ont lieu les Jeux Paralympiques. Qui peut participer ?

- des athlètes en situation de handicap
- les mêmes athlètes qu'aux Jeux Olympiques de février
- les parapentistes uniquement



Le Sou des écoles de Boussieu a animé le marché

Un samedi matin de janvier, une animation inhabituelle régnait sur la place du marché, avec la dynamique équipe du Sou des Ecoles de Boussieu qui avait décidé de régaler les clients.

La cuisson des diots envahissait toute la place d'une bonne odeur, pendant qu'il était proposé des brioches, du poulet au gratin dauphinois et pour la convivialité un verre de vin chaud. Audrey Trevey, qui vient de prendre les rênes de l'association peut se déclarer satisfaite d'une telle mobilisation au bénéfice des enfants de l'école.



Fête de l'école

Vendredi 24 juin au stade du village et au gymnase

Chasse aux œufs avec le sou des écoles

Samedi 16 avril au stade municipal

Le Sou des écoles du Village

Parce que le Sou des écoles ne peut pas fonctionner sans bénévole, je remercie toutes les personnes, qui commencent et continuent à s'investir, à donner de leur temps pour la pleine réussite de toutes nos manifestations destinées à financer les projets pédagogiques des écoles maternelle et élémentaire du village.

Cette année le sou aura permis de financer une animation Kaplas, une conteuse pour le Noël des maternelles et permettra de financer une sortie de fin d'année pour tous les élèves de l'école. Nous n'avons jamais refusé ces demandes de financement émanant des directions des deux écoles. Afin de continuer à pouvoir réaliser ces projets nous avons plus que jamais besoin de parents investis, on compte sur vous !



Bilan sur les manifestations passées :

Depuis début Septembre 2021, le sou a pu organiser un vide grenier qui fut un grand succès, une vente de sapins, une vente de fromages. Le traditionnel loto a été remplacé par une tombola au vu du contexte sanitaire. Les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des écoles de Nivolas-Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Facebook : Sou des écoles Nivolas-Vermelle - Mail : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com



Le père Noël à l'école maternelle

Les enfants ont entendu des grelots et ont découvert le Père Noël qui passait près des fenêtres des classes. Mais où était-il parti ?

Les enfants ont entrepris de le chercher dans l'école. Ils l'ont finalement trouvé dans la salle de motricité. Ils lui ont chanté quelques chants de Noël appris en classe puis au retour dans les classes, les enfants ont découvert des cadeaux sur une table. Il s'agissait de livres (offerts par la coopérative scolaire) et de sachets de friandises (offerts par le Sou des écoles).

